

THAL-Infos

N°41
N°41
décembre 2017
décembre 2017

Une chouette année
2018 aux Thaloises
et aux Thalois !



Bonne Année 2018

Téléphone : 03 88 91 20 87
@ mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr
www.thal-marmoutier.fr

Sommaire :

Le mot du Maire :	p.3
Les travaux de vos élus :	p.4
- budget	p.6
Les chantiers :	
- salle, leds, électricité	p.7
Les échos de la vie municipale :	
- vœux, voyages, pâques,	p.8
- bar, brocante, 14 juillet	p.9
- guerre de trente ans, fête des aînés	p.10
- on change d'ouvrier communal	p.11
- Osterputz, le jury fleurs	p.12
- l'équipe déco est en place	p.13
- la déco en photos	p.14
- l'atelier déco, le Freudeneck	p.15
- la bibliothèque	p.16
- la Gungelstub, le badminton	p.17
- ASC Brotsch Gym-Form	p.18
- on change de président au foot	p.20
Les Brèves :	
- Laudate, loto, St François	p.21
- Sous-Préfet, 11 nov, élections	p.22
- la ComCom, le don du sang	p.23
Du côté de nos enfants :	
- rythmes scolaires	p.24
- les dinosaures en maternelle	p.25
- infirmières au CP CE2, CM à la mer	p.26
- les enfants du périscolaire	p.27
- le péri, les abeilles et la mare	p.29
Ça s'est passé chez nous :	
- Thal commune nature	p.33
- le salon du vin	p.34
- des réfugiés au couvent	p.35
Etat civil :	
- nos joies et nos peines	p.36
- nos grands anniversaires	p.37
Infos pratiques et diverses :	
- avis à la population	p.40
- infos en vrac	p.41
- calendrier des manifestations	p.43

Publication

**Dépôt légal
décembre 2017**

**Directeur de publication :
Le Maire de Thal-Marmoutier**

**La rédaction remercie toutes les
personnes qui ont contribué à la
réalisation de ce bulletin communal
pour :**

**la rédaction d'articles,
les photos...**

Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce THAL-Infos des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de nous en excuser par avance.





Le mot du maire

Chers Thaloises et Thalois,



2017 aura été, au plan national, une année dominée par les élections présidentielles, suivies des législatives.

Elle aura marqué la fin du clivage gauche droite, mais aussi l'émergence d'un mouvement citoyen qui s'est mis en marche et qui au fil des mois a bouleversé l'ordre établi et s'est imposé dans la refonte du paysage politique, avec à sa tête celui qui allait devenir notre Président de la République.

Plus près de nous, le regroupement des Communautés de Communes de Saverne et de Marmoutier Sommerau à compter du 1^{er} janvier 2017 a vu la suite à l'application de la loi « NOTRe » (**Nouvelle organisation territoriale de la République**), avec à la clé de nouvelles élections avec une nouvelle équipe.

Au plan communal, l'année aura été calme en matière d'investissement en raison de la baisse des dotations et subventions, mais aussi par la nécessité de freiner l'endettement.

Néanmoins nous avons pu bénéficier de subventions conséquentes liées à la transition énergétique et aux économies d'énergie, ce qui nous a permis d'isoler la salle Jeanne d'Arc grâce à une dotation de 40 000 € pour un investissement de 62 000 € HT, avec à la clé une économie substantielle en matière de consommation de fuel. De même nous changeons 100 lampes sur 130 de l'éclairage public en LED financé à hauteur de 52% sur une dépense totale HT de 69 645 €.

Dans le registre embellissement de la commune, j'avais fait appel à candidature, début janvier, pour la mise en place d'un atelier de décoration. Treize personnes se sont manifestées et l'atelier créé : échange, recherche de thèmes, tout ceci sous la houlette de Denise Berret.

Je voudrais à ce stade avoir une pensée émue pour notre ancien maire, Mathieu Rauner, qui s'était présenté spontanément et à qui nous devons les deux lapins. Malheureusement, peu de temps après, la maladie l'emportera de manière foudroyante.

Fin octobre, Jean-Pierre Hopfner, notre ouvrier communal, a fait valoir ses droits à la retraite après 18 années de bons et loyaux services, son remplaçant a pris ses fonctions le 6 novembre. Il s'agit de Julien Huard qui était en poste à Monswiller et qui a souhaité nous rejoindre. Nous lui devons l'aménagement floral du parking de la salle Jeanne d'Arc.

En 2018, l'équipe municipale envisage le ravalement de la mairie, du centre de soins et peut-être d'une partie de l'église. Ces travaux se feront en autofinancement. Nous continuons de travailler sur le fleurissement en optimisant le coût investissement entretien. Ce sera une partie de la feuille de route du nouvel ouvrier communal.

Pour terminer, je voudrais rendre hommage et encourager tous les bénévoles qui tout au long de l'année font vivre nos équipements, et qui œuvrent surtout à l'épanouissement des jeunes et moins jeunes et contribuent au vivre ensemble. Tous nos remerciements également à Marc Schall qui, durant 18 années, a présidé avec beaucoup de dévouement aux destinées de l'ASC Brotsch.

Je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le dimanche **14 Janvier 2018 à 16h00** pour les Vœux du Maire et partager ainsi un moment de convivialité.



Bonnes et agréables fêtes

Principales décisions du Conseil Municipal en 2017

L'intégralité des délibérations sur www.thal-marmoutier.fr

Séance du 16 janvier 2017 :

- Désignation d'un représentant de la commune au sein de la Commission Locale des Charges Transférées, commission qui se charge d'évaluer les transferts de charges entre la Communauté de Communes et les communes membres.

Séance du 6 mars 2017 :

- Aide à la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges : Reconduction de l'opération en 2017. Au titre de l'opération en 2016, la commune a accordé 130 € de subventions.
- Reste à réaliser 2016 : il correspond aux dépenses et aux recettes d'investissement engagées et non mandatées ou titrées au 31 décembre de l'exercice. Leurs montants sont de 271.421,94€ en dépenses et 118.289,00€ en recettes. Ces dépenses et recettes sont reprises dans le budget 2017.
- Obligation de déclaration préalable pour les travaux de ravalement de façade.
- PLU intercommunal : Opposition du Conseil Municipal au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Saverne-Marmoutier-Sommerau.
- Travaux d'isolation de la toiture et des murs de la salle Jeanne d'Arc : Adoption du projet de rénovation thermique de la salle pour un montant de 63.254,94€ HT (soit 75.905,93€ TTC), travaux subventionnés à hauteur de 40.000€ au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public.
- Devis en cours pour le ravalement de façade des bâtiments Mairie-Ecole, du Centre de Soins et une partie de l'église.

Séance du 3 avril 2017 :

- Approbation du compte administratif 2016 de la commune :

Section de fonctionnement	RECETTES de l'exercice	626 570.75 €
	DEPENSES de l'exercice	395 517.78 €
	Excédent :	231 052.97 €
<hr/>		
Section d'investissement	RECETTES de l'exercice	374 036.86 €
	DEPENSES de l'exercice	293 284.62 €
	Excédent :	80 752.24 €
	Restes à réaliser dépenses 2016	271 421.94 €
	Restes à réaliser recettes 2016	118 289.00 €
	Déficit avec prise en compte Restes à réaliser :	- 72 380.70 €

- Attribution de subventions à diverses associations pour un montant de 5.800,00€.
- Fixation des taux d'imposition 2017 : taxe d'habitation 13,53%, taxe foncière bâti 15,04%, taxe foncière non bâti 55,01%.
- Approbation du budget primitif 2017 :

FONCTIONNEMENT		
Dépenses		560 628.27 €
	<i>opérations réelles</i>	410 982.00 €
	<i>dépenses imprévues</i>	10 000.00 €
	<i>Virement à l'investissement</i>	139 646.27 €
	<i>opérations d'ordre entre sections</i>	0.00 €
Recettes		560 628.27 €
	<i>opérations réelles</i>	401 956.00 €
	<i>excédent antérieur reporté</i>	158 672.27 €

INVESTISSEMENT		
Dépenses		522 368.21 €
	<i>déficit d'investissement reporté</i>	0.00 €
	<i>dépenses imprévues</i>	10 000.00 €
	<i>Reste à réaliser année N-1</i>	271 421.94 €
	<i>nouvelles propositions</i>	240 946.27 €
	<i>opérations pour le compte de tiers</i>	0.00 €

Recettes		522 368.21 €
	<i>excédent d'investissement reporté</i>	80 752.24 €
	<i>Affectation résultat fonctionnement 2016</i>	72 380.70 €
	<i>virement de la section fonctionnement</i>	139 646.27 €
	<i>Reste à réaliser année N-1</i>	118 289.00 €
	<i>nouvelles propositions</i>	111 300.00 €
	<i>opérations pour le compte de tiers</i>	0.00 €
	<i>opérations d'ordre entre sections</i>	0.00 €

Séance du 15 mai 2017 :

- Redevance due par Orange pour l'occupation du domaine public au titre de l'année 2017 : 621,00€.
- Augmentation de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : passage de la valeur de l'indice de 1015 à 1022.

Séance du 26 juin 2017 :

- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 300,00€ à l'Association Le Bonheur est dans le Pré dans le cadre du Forum Patrimoine d'Avenir qui s'est tenu les 3 et 23 juin 2017 à Thal-Marmoutier.

Séance du 10 juillet 2017 :

- Recours à l'Établissement Public Foncier pour l'aménagement foncier de certaines parcelles de la rue des Bergers.
- Attribution d'une subvention de 31.620,00€ pour la rénovation de l'éclairage public dans le cadre du dispositif Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte
- Modification des statuts de la Communauté de Communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau : Prise de compétence anticipée GEMAPI.

Séance du 18 septembre 2017 :

- Adhésion à la plateforme mutualisée et dématérialisée « Alsace Marchés Publics ».
- Rénovation de l'éclairage public : les travaux seront réalisés en 2 phases : Phase 1 - Rue des Pêcheurs et Rue du Mosselbach. Phase 2 - Rues Ballerich, du Reitweg, du Couvent, Holzbrunnen, Impasse du Moulin, des Murs, du Hirschberg, Erlenhof. Le remplacement des luminaires Rue des Tilleuls aura lieu ultérieurement.
- Labellisation de l'aire de jeux se situant à l'arrière de la salle Jeanne d'Arc « **Espace Sans Tabac** ».
- Création d'un poste d'adjoint technique compte tenu du départ à la retraite d'un des agents communaux.
- Approbation de la Convention de Partenariat entre le Pays de Saverne Plaine et Plateau et la commune pour la collecte et la valorisation des certificats d'économie d'énergie issus d'opérations réalisées sur son patrimoine.

Séance du 30 octobre 2017 :

- Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes Saverne-Marmoutier-Sommerau.
- Approbation du rapport de la Commission Locale des Charges Transférées et du montant de l'attribution de compensation calculé pour la commune.
- Adhésion au service commun de secrétariat de mairie entre la Communauté de Communes Saverne-Marmoutier-Sommerau et les communes membres.
- Fixation des tarifs applicables pour les prestations effectuées par la commune.

Séance du 11 décembre 2017 :

- Engagement de la commune dans une démarche de prévention des risques psychosociaux basée sur la réalisation d'un diagnostic et d'un plan de prévention assorti d'un plan d'actions effectif.
- Mise en place de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires.
- Accueil de réfugiés politiques d'origine subsaharienne au sein du Couvent à compter du 18 décembre 2017, pour une période de 4 mois. 55 personnes seront accueillies dont 21 enfants : toutes seront prises en charge par les services de l'Etat et l'association France Horizon. Cette action sera reconduite pour une période de trois ans.
- Approbation de la réalisation d'une étude de faisabilité visant à l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture du bâtiment Mairie-Ecole par la SAS Centrales Villageoises.
Approbation, le cas échéant, d'une convention de mise à disposition de l'espace public permettant l'installation de la centrale photovoltaïque.

Les finances communales



Lors de sa séance du 3 avril dernier, le Conseil municipal a adopté le compte administratif de l'exercice comptable 2016, ainsi que le compte de gestion établi pour le même exercice par notre comptable public.

D'autre part, la même séance du 3 avril a été consacrée à l'examen et à l'adoption du budget primitif de l'exercice 2017.

Les procès-verbaux afférents à ces délibérations sont reproduits pages 4 et 5 du présent « Thal-info ».

Le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2016 sont **conformes**. Il est à noter que le budget de fonctionnement de 2016 a dégagé un **excédent de 231 052 €** qui a été affecté à hauteur de **130 000 €** au budget d'investissement de 2017, la différence étant maintenue en réserve.

Le présent article a pour objet de revenir un peu plus en détail sur le compte administratif de 2016 ainsi que sur le budget prévisionnel de 2017.

A. Compte administratif de 2016

1° Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de 2016, en l'absence d'éléments nouveaux, se bornait à une actualisation de celui de 2015. Ainsi, son montant global a-t-il été fixé à :

- **626 570 € en recettes ;**
- **395 517 € en dépenses.**

Il dégage ainsi un **excédent de 231 052 €**, affecté à hauteur de **130 000 €** au budget d'investissement de 2017.

2° Budget d'investissement

Le montant du budget d'investissement de 2016 s'est établi à la somme de **293 284 €**. Compte tenu des « restes à réaliser » de 2016 d'un montant de **271 421 € au titre des dépenses et de 118 289 € pour les recettes**, l'exercice 2016 a dégagé un déficit de **72 380 €**.

B. Budget primitif de 2017

1° Budget de fonctionnement

En fonctionnement, le budget de 2017 s'établit à la somme de **560 628 €**. Il convient de noter que **les taux d'imposition n'ont pas été relevés**.

Concernant la **taxe d'habitation**, il est souligné que la loi de finances pour 2018 prévoit d'exonérer de cette taxe à compter de l'année 2018 les foyers fiscaux dont le revenu fiscal de référence ne dépasse pas **43 000€** pour un couple, augmenté de **6 000 € par demi-part** supplémentaire. Cette exonération s'appliquera de manière progressive (dégrèvement de 30 % en 2018, puis de 65 % en 2019 et exonération totale à partir de 2020).

Pour les **communes**, cette perte de recettes sera en principe **intégralement compensée par l'Etat**.

2° Budget d'investissement

En investissement, le montant des dépenses était fixé prévisionnellement à **522 368 €** incluant un montant de **27 121 €** au titre des « restes à réaliser » de l'exercice précédent. Pour le surplus, les dépenses d'investissement prévues au titre de l'année 2017 sont les suivantes :

- **75 900 € pour l'isolation de la salle Jeanne d'Arc ;**
- **83 574 € pour le remplacement des ampoules actuelles des luminaires de la commune par des ampoules à LED ;**
- **remboursement des annuités en capital des anciens prêts pour un montant de 62 000 €.**

Pour les travaux d'isolation de la salle et la mise en place d'ampoules à LED, la commune a obtenu **des subventions d'un montant de 71 000 €**.

Il est à noter que les dépenses d'investissement ont été financées au titre des fonds propres de la commune et **n'ont pas nécessité le recours à un nouvel emprunt**.



Travaux 2017 : transition énergétique

Isolation de la salle polyvalente

Ayant fréquenté durant deux années les mercredis de la Fédération Française de la Maison Passive, réunion mensuelle où tous les corps de métiers se retrouvent, où les différentes techniques et matériaux innovants sont présentés, j'ai été sensibilisé à l'isolation de nos bâtiments publics et surtout à la perméabilité à l'air de ces mêmes bâtiments.



Tous ces travaux permettront à la commune de faire baisser ses coûts de fonctionnement, mais c'est aussi une démarche citoyenne dans le cadre des économies d'énergie et de la croissance verte. Démarche qui s'inscrit aussi contre le réchauffement climatique et la pollution lumineuse



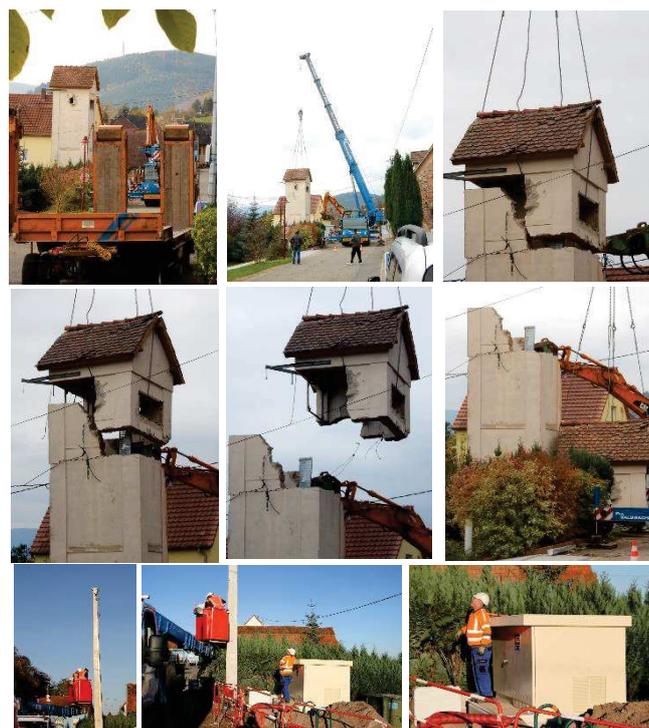
Jean Claude Distel

Travaux électriques à St Gall

Les évolutions de l'urbanisation, des transports et des réseaux d'électricité constituent un enjeu considérable qu'il convient d'anticiper. A cet effet l'ancien poste de livraison près de la fontaine a été démonté et les travaux de modernisation ont été réalisés dans le cadre de la mise aux normes actuelles de ce poste qui datait du début du siècle dernier.

Les organes de commande et de protection internes étaient vétustes et en cas de défaillance les pièces pour réparation sont rares. Les règles de sécurité ont changé depuis cette époque.

Le nouveau poste facilitera aussi les interventions sans coupure de courant.



C'est ce test que j'ai demandé pour notre salle polyvalente et le diagnostic était sans appel. Trop de fuites d'air dans la partie ouest et sur la moitié de la surface du toit.

Entretemps, dans le cadre de la transition énergétique et du contrat de ruralité, un subventionnement était possible et c'est ainsi qu'après avoir consulté trois

entreprises spécialisées dans ce type de travaux, nous avons retenu HUNZINGER de Weislingen pour un montant HT de **63 254,94 €**. Nous avons eu la surprise d'être subventionné à hauteur de **40 000 €**.

Les travaux consistaient à poser des panneaux OSB3 d'une épaisseur de 9 mm sur toute la surface à isoler et d'injecter entre ces panneaux, de la ouate de cellulose pour une épaisseur de 24 cm pour la partie verticale et 26 cm pour la partie toiture. Les travaux ont débuté après le 14 juillet pour se terminer vers le 20 août.

Le résultat est saisissant et nous pourrons faire le point sur les économies de fuel réalisées, dès l'hiver passé. Elles seront certainement appréciables.

Des leds pour l'éclairage public :

Dans le même esprit nous avons profité d'un subventionnement important pour le passage de l'éclairage public en LED. Un premier contingent de 10 lumières a été changé, le reste, soit 90 nouvelles têtes de candélabres sont programmées début 2018. Le nombre total de lampadaires sur la commune s'élève à 130. Il en restera donc 30, qui pour le moment ne seront pas renouvelés. Coût de l'opération **69 645 € HT**, subventionnée à hauteur de **31 620 €**.

Tour d'horizon de 2017...

Les vœux du maire (janvier)



En ce début d'année 2017, les habitants de Thal se sont déplacés en nombre pour répondre à l'invitation du maire pour assister à sa traditionnelle présentation des vœux.

Après avoir souhaité, en son nom et au nom du Conseil Municipal, une bonne année à l'ensemble de l'assemblée en invoquant l'importance du vivre ensemble, malgré nos différences. Il ne manqua pas de rappeler que nous subissons des moments difficiles où l'insécurité est présente, où la montée des extrêmes et du populisme gagne du terrain et où le chômage frappe encore beaucoup de familles, surtout les jeunes. Néanmoins nous nous devons de rester optimistes.

Comme de coutume le premier magistrat a dressé le bilan de l'année écoulée, alors qu'étaient projetées, en boucle, les photos illustrant les événements de 2016 : la bibliothèque entièrement rénovée, la matinée citoyenne au printemps, pour la plantation des parterres fleuris, qui a été un vrai succès, le changement de secrétaire et les gros travaux de voirie rue des bergers dorénavant achevés... En passant il remercia les personnes impliquées au niveau de la commune avec une mention particulière pour le couple BERRET, pour leurs heures passées à créer, à mettre en place figurines et éclairages de NOEL et aussi pour la future animation de l'atelier déco.

Puis il se projeta en 2017 qui sera une année électorale qui entraînera sans aucun doute son lot de surprises... Finalement il salua chaleureusement les nouveaux arrivants en leur remettant le livret sur les différentes croix du ban, livret élaboré par l'Association Mémoires et Patrimoine de THAL. Cela peut être une invitation de promenade à travers le ban communal.

Pour conclure ce temps de convivialité et de rencontre, indispensable à la construction du tissu



relationnel dans le village, tous les participants se sont réunis autour de la galette des rois et du verre de l'amitié.

Conférences et voyages

L'Islande :

C'est une destination touristique actuellement à la mode. En proposant de projeter leur diaporama

« Un tour en Islande » à la Salle Jeanne d'Arc, Danièle et Rémy LEHMANN on fait salle comble. Partis en camping-car, ils ont rejoint le



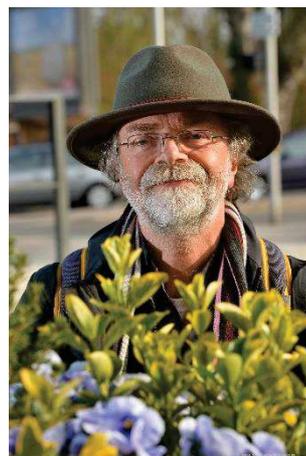
Danemark pour embarquer sur le Norrona l'unique ferry qui assure, une fois par semaine, la liaison entre le continent et les côtes islandaises en passant par les



îles Féroé. Une météo exceptionnelle leur a permis de rapporter de magnifiques images de leur périple, photos qu'ils ont pris plaisir à partager avec leur auditoire...

Les traditions de Pâques :

L'association Salle Jeanne d'Arc à Thal Marmoutier avait invité à une conférence autour des traditions de la semaine sainte et de Pâques en Alsace.



Cette conférence était animée par Gérard LESER historien folkloriste.

La date de Pâques a été fixée lors du concile de Nicée en 325 apr. J.-C., au premier dimanche qui suit immédiatement la première pleine lune de printemps. Voilà qui explique sa variabilité dans le calendrier, et c'est ce qui fait qu'elle dépend de tout un ensemble complexe de rites liés à une partie essentielle de l'année liturgique.

Cette conférence a apporté de nombreuses réponses à tout cet ensemble complexe de rites liés à cette fête religieuse et toutes les coutumes qui en ont découlé : l'agneau de Pâques, le lièvre, les œufs de Pâques...

Tour d'horizon de 2017...

Le bar est (était) ouvert :



Le bar de la salle du mille-club de Thal-Marmoutier a accueilli des clients durant toute une semaine en mars. Détentrice d'une Licence IV « débits de boissons », la municipalité a dû ouvrir un bistrot éphémère pour ne pas la perdre. Sébastien Distel, conseiller municipal, s'est même formé au métier, formation dans

laquelle il était le seul « amateur » parmi des futurs gérants de discothèques, de food truck ou de bistrot. Son diplôme en poche, le voilà aux commandes du bar de la mairie.

Une semaine après son ouverture, le bar éphémère de la commune a cessé à nouveau son activité. Un lieu qui, contrairement aux attentes, a très bien fonctionné. « On est très content car on n'imaginait pas qu'il y aurait autant de monde. On pensait qu'on allait ouvrir juste pour ouvrir avec personne... », constatent Sébastien et Rémy Distel son acolyte.

Tous les soirs une trentaine de clients s'accoudait au comptoir ou s'asseyait autour d'une des quatre tables dressées pour boire un verre ou manger une knack ou un bretzel, parfois jusqu'à une heure du matin, durée légale d'ouverture d'un débit de boisson !

C'est quand qu'on rouvre ???



La brocante de l'ASC Brotsch :



C'est sans conteste un nouveau succès qui a couronné le vide-greniers organisé par l'A.S.C Brotsch fraîchement présidée par Didier Christ.

Cette 17e édition n'a rien eu à envier aux précédentes éditions tant sur le plan de la fréquentation que sur celui de l'organisation. La brocante dans les

rues de Thal-Marmoutier est devenue une tradition incontournable pour les riverains, profitant, après le nettoyage de printemps, d'une vente bien sympathique d'affaires devenues encombrantes. Et ce ne sont pas les nombreux acheteurs issus de tout le secteur qui iront s'en plaindre. L'ambiance est bon enfant et on y trouve de tout pour pas cher ! Un repas est préparé à midi à la salle Jeanne d'Arc, et les amateurs de grillades ont été comblés dans les trois stands du football club répartis le long de la brocante.

et aussi...plein succès pour le 13 juillet :



A l'invitation du maire, de son conseil municipal et de l'association salle Jeanne d'Arc, les citoyens de Thal et des proches environs ont été nombreux à s'installer à l'arrière de la salle. Le défi était osé, mais

la météo s'y prêtait, et malgré la fraîcheur de cette belle nuit d'été la foule nombreuse n'a pas regretté son déplacement dans ce cadre verdoyant et si bucolique. Très rapidement tartes flambées et knacks ont trouvé preneur, la buvette prise d'assaut et l'orchestre Vint'age dans son répertoire rock et blues des années 60, 70 et 80 a su réchauffer les plus frileux. La soirée a atteint son apothéose vers 23 heures quand le feu d'artifice a été tiré, feu d'artifice du plus bel effet et fort apprécié par le public présent. Les quelques gouttes de pluie n'ont pas découragé les dernières tablées et, c'est tard dans la nuit, que les plus vaillants fêtards se sont quittés en se donnant rendez-vous l'année prochaine.



Tour d'horizon de 2017...

La guerre de trente ans :



C'est devant un public nombreux et passionné d'histoire que Daniel PETER, Président de la Société d'Histoire de Saverne et environs, a évoqué cet épisode fondamental de l'histoire de l'Alsace. **La guerre de Trente Ans** est une lutte religieuse et politique entre défenseurs de la foi catholique et réformateurs protestants.

Tous les pays d'Europe sont impliqués. Le conflit touche particulièrement l'Alsace. Saverne est assiégée à maintes reprises, en 1622, 1635 et 1636. Toute l'Alsace n'est plus que campagnes dévastées, récoltes pillées, passages de troupes, exactions, réquisitions...

La population souffre énormément. Les privations, les épidémies et la soldatesque provoquent le départ ou la mort d'une grande partie des habitants, notamment dans les campagnes.



La fête des aînés :



En mai, fait ce qui te plait dit le dicton...c'est aussi en ce 14 mai que la municipalité réunit ses anciens pour une journée festive...D'année en année on retrouve celles et ceux qui, sous aucun prétexte, ne rateront cet évènement, on n'oublie pas les personnes qui ne reviennent pas à table mais on accueille aussi les jeunes promus pour agrandir ce cercle fort sympathique des aînés.

L'animation musicale fut assurée par Hervé BOUR avec les incontournables intermèdes de notre magicien local Yves BAUR.

Pour ne pas déroger à la tradition, l'équipe municipale s'est mise au service de nos anciens pour leur servir un excellent repas préparé de mains de maître par notre concitoyen Marc et l'équipe de la boucherie Gantzer. Tout le monde a été ravi par la belle décoration de tables et à la fin de ces agapes, chacun a pu regagner son domicile avec un cadeau offert par la commune.



En souvenir de sœur Adelphe qui nous a quitté et lu ce poème émouvant sur la vieillesse voici l'intégralité de son texte. :

« C'est ça devenir vieux aussi ! »

*On s'accroche au passé comme un lierre à un mur
Et les miroirs nous renvoient les blessures
Du temps passé trop vite qui ride notre peau.
On a le cœur qui s'effrite comme les pierres d'un vieux
Château.
On se tait de nos jours pour ne pas se souvenir,
On pense à ce bateau qui nous fera partir.
On oublie nos histoires pour ne pas parler du bon vieux
temps,
Cela concernerait beaucoup nos enfants.
C'est comme une bougie qui se consume lentement,
Qui a brûlé toute une vie et s'éteint tout doucement.
On se repose les heures qui restent, dans un même
fauteuil,
Posé près d'une fenêtre ou dessous un tilleul.
On s'habitue à vivre doucement,
A ne pas faire de bruit, à respirer seulement.
Les chagrins, la tendresse, les jours bleus, les jours gris,
C'est ça devenir vieux aussi.
Et quand, comme un oiseau on sent l'heure du départ,
Ce n'est pas que ça fait souffrir,
Ça ne fait même pas pleurer,
Ce n'est pas dur de partir quand on ne peut plus rester,
Et de quitter tout ce qu'on a appris,
Les chagrins, la tendresse, les jours bleus, les jours gris,
C'est ça devenir vieux aussi !
C'est ça devenir vieux aussi !*

Sœur Adelphe. (décédée en juillet 2017)



Tour d'horizon de 2017... (suite)

Jean Pierre part à la retraite :



rendus aux habitants de Thal mais aussi à ceux de Reinhardsmunster.

C'est ainsi que Jean Claude Distel, maire de Thal et auquel s'est associé Marcel Stengel son collègue de Reinhardsmunster, n'ont pas manqué de souligner sa grande polyvalence et la qualité du travail fourni et rappela son dévouement dans sa fonction de chef de section du corps des sapeurs-pompiers de Thal. Sur ce, il retraça sa carrière débutée dès l'âge de 14 ans comme apprenti menuisier suivi d'une qualification en tant que charpentier. Après son service militaire effectué en Outre-Mer, dans l'Océan Indien, en tant que parachutiste, il travailla durant 23 ans pour un Comte sur un groupement forestier de 1700 ha en Moselle. Après un licenciement économique et une année à Alternative Emploi, c'est en 1999 que le maire Mathieu Rauner l'embaucha à la Commune.



A son tour Jean Pierre prit la parole pour rappeler quelques moments forts vécus au cours de ses 18 années. Il se souvient entre autre de la tempête de 99 où il a fallu prêter main forte à de nombreux Thalois, le salage à la main suite à un verglas exceptionnel,

l'aide aux infirmières bloquées dans la neige. (En passant il faut souligner qu'il mettait un point d'honneur à être très matinal quand la neige était tombée au courant de la nuit et son investissement et sa créativité pour ériger les nombreux buchers pour les feux de la St Jean). Nous lui devons également l'abri à sel, une de ses premières réalisations. Pour conclure, notre ouvrier communal tient à remercier l'ensemble de la population pour l'accueil chaleureux qu'elle lui a toujours témoigné.

Et là, c'est une autre vie qui commence et ses occupations seront riches et variées et qu'il saura en tirer le meilleur. Pour le remercier pour son dévouement il fut gratifié des traditionnels cadeaux pour son départ à la retraite. En tout cas bonne retraite Jean-Pierre !

Julien HUART arrive :



Il y a de quoi faire actuellement pour la mise en place de l'ambiance Noël ! Vous l'avez donc peut-être déjà croisé dans les rues de notre village, car il est actif au côté de l'équipe déco. En effet avec Roland, le duo ouvrier communal est à nouveau au complet avec l'arrivée de Julien Huard !

Depuis début novembre, il a quitté la commune de Monswiller pour prendre ses quartiers chez nous, après avoir répondu à l'appel de candidature lancé par la municipalité pour remplacer Jean Pierre Hopfner parti à la retraite.

Après avoir fait ses études au Lycée agricole d'Obernai et son diplôme « horticulteur, floriculteur » en poche il a été en apprentissage chez Seyller à SAVERNE jusqu'en 2003. A partir de 2004, il a œuvré en tant qu'ouvrier communal à Monswiller, responsable entre autre des espaces verts et du fleurissement. Son âme de rural l'a motivé à postuler au poste proposé à THAL, attiré par son beau cadre naturel.

Notre commune n'était pas tout à fait inconnue pour Julien. Pour rappel, l'année dernière Il avait été sollicité pour piloter l'aménagement des espaces du parking de la salle Jeanne d'Arc...Alors, bienvenue à Julien et souhaitons-lui pleine réussite et beaucoup de satisfaction à ce nouveau poste !



Début printemps, fidèles à la tradition, les conseillers municipaux font table rase « des déchets oubliés » sur le territoire communal. Pour innover un appel a été lancé à l'ensemble de la population pour le 1^{er} avril...et quelques concitoyennes et concitoyens n'ont pas cru au poisson d'avril et sont venus renforcés l'équipe rodée dans le ramassage des déchets... D'année en année même constat, village propre et la récolte a été plutôt maigre ... mais toujours ces éternelles incivilités aux entrées du village... Parmi les grosses prises relevons cette carcasse de fauteuil et les classiques enjoliveurs...Attention la répression peut coûter chère aux contrevenants ! Et pour terminer



dans la bonne humeur cette matinée citoyenne, c'est devant la salle Jeanne d'Arc que petits et grands ont pris le pot de l'amitié !

Mais voilà, Il y a de quoi décourager toutes les bonnes volontés, car c'est un triste spectacle que les riverains et la municipalité de Thal-Marmoutier ont découvert le jeudi 6 avril, à la sortie de Saint-Gall, en direction de Reinhardsmunster : un amas de détritits allant du pneu en passant par des pots de peinture, siège bébé, bidons plastiques, plaque de plâtre, barbecue, trottinette, débroussailleuse, etc. Le tout déversé en pleine nature alors que la déchetterie se trouve à moins de deux kilomètres.

Malheureusement le peu d'indices relevés sur les lieux n'ont pas permis d'aboutir à l'identification et

sanctionner le ou les auteurs de ce dépôt sauvage. Dommage !!!



Le jury en tournée :



Le jury départemental des villes et villages fleuris a fait une halte à Thal-Marmoutier. Accueilli par son maire et la main verte bénévole

du village, Denise Berret, le jury, avec à sa tête son président et des professionnels du domaine horticole et paysagiste, a parcouru le village à la rencontre des endroits fleuris par la commune. En effet, la municipalité a fait la demande de cette visite, pour avoir un avis éclairé sur les points à modifier ou à améliorer. Les spécialistes des aménagements floraux ont tour à tour proposé des avis d'amélioration et de redéfinition des emplacements fleuris existants et sur les choix des couleurs des fleurs et des variétés. Grâce aux efforts conjugués des bénévoles et de la commune, et en appliquant les conseils avisés donnés par les techniciens du jury, la commune sera dotée d'un fleurissement soigné, rendant le cadre de vie encore plus agréable avec une mise en valeur du patrimoine bâti et contribuera à la réputation, qui n'est plus à faire, de l'Alsace fleurie.



L'équipe déco est en place

Denise et Pierre Berret ne sont plus seuls !!! Ils ont fait des émules. Epaulés par une bonne douzaine d'artistes enthousiastes, leur objectif est d'embellir l'ensemble du village, mais aussi de surprendre par leurs créations. Ils se réunissent régulièrement et Denise, animatrice bénévole de cette équipe, coordonne les talents de chacun. Celles et ceux qui se sont laissés prendre au jeu trouvent cela super...le résultat ne l'est pas moins ! Deux temps forts, Pâques et évidemment Noël.

C'est ainsi que le fleurissement de la commune s'étend, se diversifie...

Les espaces accueillent des fleurs mais aussi des libellules, des fourmis, des escargots et même des

toiles d'araignée....Ces animaux vivent en parfaite harmonie avec les fleurs et font l'admiration de tous....Avec un arrosage contrôlé, un engrais modéré, nos espaces fleurissent au détour de nombreuses rues.

Il reste encore des espaces à aménager....cela se fera dans une continuité régulière, notre nouvel ouvrier communal Julien a la main verte et maîtrise parfaitement le sujet, avec le concours des « fleuristes

et des bricoleuses et bricoleurs », nous nous laisserons encore surprendre.....

Un grand MERCI à toute l'équipe verte....



Petit sapin deviendra grand...

Il était une fois un petit sapin (1987) qui d'année en année grandissait...pour devenir de plus en plus imposant...il faisait de plus en plus d'ombre ...que faire ??? du bois de chauffage, ou bien lui trouver une fin plus heureuse ??? Et voilà qu'en novembre, une grande grue et un grumier vont l'emmener pour le replanter place St Nicolas à Saverne et, comme par magie, le voilà sapin de Noël et tout cela du premier coup !!!



La déco en photos



et photos autour de nous ...

L'équipe déco a sans aucun doute réussi son pari...

Nous avons su apprécier à sa juste valeur sa créativité et admirer bêtes fantastiques et autres arrangements floraux lors de nos passages dans les rues du village. Bravo à eux et Merci pour apporter ce plus à Thal qui bénéficie d'un environnement exceptionnel qui peut être source d'inspiration, mais que nous devons à tout prix préserver. Ces quelques images témoignent de cette richesse. Alors prenons le temps de regarder autour de nous pour apercevoir libellule, papillon et bien d'autres petites et grandes bêtes



dont certaines sont sérieusement menacées. L'homme est sans aucun doute un dangereux prédateur, alors si nous sommes en mesure de sauver encore ce qui peut l'être, agissons ! La dure loi de la nature se suffit déjà à elle-même pour éliminer le superflu. C'est le constat

que j'ai pu faire cet été en observant la nichée de faucons crécerelles sur la cime d'un épicéa. Le couple comptait 4 petits, mais très vite l'exigüité du nid et probablement le manque de nourriture a été fatal à 3 d'entre eux qui en sont tombés. Ils ont fait le bonheur de Corentin et de Maxence...mais probablement aussi celui d'un carnassier qui a passé par là ...



R.L.



Atelier déco...suite et fin

Simone et Marie-Cécile racontent :



Le groupe décoration du village s'est créé en janvier 2017 suite à l'appel du maire Jean Claude Distel pour la réalisation de sujets de Pâques. Des escargots,

des fourmis, des fleurs embellissent le village.

Après un repos estival, le groupe s'est remis au travail sous l'impulsion du maire. Une première réunion a eu lieu à la mairie en septembre.

Denise Berret avait apporté des revues pour stimuler notre imagination et avait déjà des idées plein la tête. Le but était de se servir de l'existant et de compléter avec des moyens simples. Martine Flori a eu l'idée judicieuse d'utiliser des pommes de pin en grande quantité pour garnir les paniers de la rue des bergers. Les boules rouges et les étoiles ont été rehaussées par les branches vertes de sapin.

Un tronc d'arbre scié par l'entreprise HOPFNER a permis à Pierre Berret d'exécuter une décoration forestière extraordinaire et magnifique sous la houlette de son épouse, à l'endroit nommé « place de la ComCom » près de l'Eglise. Les palettes sciées judicieusement ont été transformées en bonhomme de neige.



La main d'Yves Philippon n'est pas étrangère à leur air malicieux ou perplexe. Lors de la mise en place, Julien Huard le nouvel employé communal hors pair, nous a donné un sérieux coup de main fort apprécié par tous. Son savoir-faire en la matière a permis de maximiser l'effet obtenu et d'avoir un rendu impeccable tant

pour la décoration simple que pour l'effet lumière.

Malheureusement la crèche confectionnée avec beaucoup de soins par Denise et Anne n'a pu être installée à Saint Gall, comme prévu, en raison des travaux. Elle a trouvé sa place près de l'Ehpad à la sortie de Thal. Bref, tout le groupe s'est donné à cœur joie dans une ambiance conviviale, fort sympathique tout en donnant libre cours à son imagination.



Ndlr : ... et maintenant retrouvez en photos dans ce Thal info et en réel toutes ces créations...

...mais aussi atelier de reconstruction :
le château du Freudeneck !

C'est notre conseiller municipal Eric STENGER, président de cette association, qui nous informe et invite à un repas au château...



En novembre 2004, d'anciens Scouts de France ont créé une association. Celle-ci a pour but de participer à une action de grande envergure de sauvegarde initiée par

l'Architecte du Patrimoine du Conseil Général sur les ruines des châteaux du Bas-Rhin,

« Châteaux Forts Vivants »

Elle a pris en charge le Freudeneck, près de Wangenbourg.

Des fouilles archéologiques ont précédé le chantier actuel de consolidation de ce petit château.

Une petite équipe de bénévoles y consacre une journée par semaine et les résultats sont appréciables. Elle a étudié entre autres, le système d'accès aux logis supérieurs en analysant les éléments d'architecture trouvés.

Les campagnes de consolidation de 2016, 2017 et celle prévue en 2018 consistent à remonter la tour palière afin que les touristes puissent redécouvrir en toute sécurité, les parties hautes du château.

Afin d'aider au financement de ces travaux l'équipe organisera un **repas au château le dimanche 3 juin** suivi d'une visite guidée.

Pour rejoindre ces bénévoles il suffit de bonne volonté et les compétences nécessaires seront acquises sur le terrain.



Association Scoutisme Nature et patrimoine

15, rue du Hirschberg - Saint - Gall
67440 THAL-MARMOUTIER
maderic.waldhof@gmail.com

Du côté de la Bibliothèque...



Dans le cadre de la 7^{ème} édition de VOOLP, ce ne sont pas moins de 85 spectacles à savourer en famille

ou entre amis que le Conseil Départemental du Bas-Rhin et organisée par la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin programmait en Alsace. Grâce au dynamisme de notre bibliothèque locale, deux de ces spectacles ont été accueillis dans notre commune.

A l'EHPAD :

Une pomme oubliée sur le buffet :

Ce Spectacle est né après trois ans de « racontage » au pied du lit en service de gériatrie. Chaque semaine, Anne allait raconter à des « vieux », des « vieilles »... des hommes et des femmes abîmés dans leur corps, dans leur cœur et parfois dans leur tête.

Au fil du temps, elle a écrit des contes autour de ces hommes et de ces femmes qui ont été comme nous. Ils ont aimé, ils ont ri, pleuré, piqué de saines colères. Ils ont été, et sont encore vivants...

Parfois insolites, atypiques ou cocasses, toutes ces histoires accolées bout à bout racontées, sans tabous, ont donné un divertissement plein de tendresse et d'humour.



A la salle Jeanne d'Arc : C'est la crise!



Ce sont des contes et des chansons d'avant-guerre que Julien Staudt est venu présenter au nombreux public qui s'était déplacé pour l'occasion. Accompagné de son ukulélé, s'inspirant de quelques vieilles coupures de journaux en guise de tickets pour un voyage dans le temps, de la belle époque aux années trente, il s'est amusé à faire participer le public. Imaginé sur la base de faits divers bruxellois d'avant-guerre, ce spectacle tout en anecdotes nous a transporté dans une carte postale du

vieux Bruxelles avec ses terrasses de café, ses automobiles et ses métiers disparus. Le tout parsemé de chansons de l'époque aux refrains comiques, satyriques ou amoureux. Les spectateurs présents ont aimé !

Et dans l'immédiat ...



L'équipe des bénévoles reste à votre disposition pour vous accueillir lors des heures d'ouverture : **les mercredis de 16h à 18h et les jeudis de 16h à 18h30.**

Et maintenant, laissez-vous surprendre et n'hésitez pas à monter les escaliers et à pousser la porte de cette bibliothèque rurale au-dessus de la Salle Jeanne d'Arc. Grande nouveauté ! Depuis quelques semaines vous pouvez consulter, en ligne, le fonds de livres disponibles à la bibliothèque de THAL et par la même, réserver les ouvrages ; seule condition, être à jour de votre cotisation.

[Opac-x-bibliothèquethalmarmoutier](#)

Dès à présent retenez aussi la date du **23 février**, pour une nouvelle soirée voyage. Martine et Dominique Gault vous emmèneront à vélo, pour un périple aller-retour jusqu'à la muraille de Chine ; à ne pas manquer, époustoufflant...

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël,

Toute l'équipe vous souhaite une **Bonne et Heureuse Année 2018**

A poster for a 'Soirée Voyage' event. It features a colorful logo at the top left. The text reads: 'L'équipe de la Bibliothèque de THAL MARMOUTIER invite à une... SOIREE-VOYAGE'. Below that, it says 'Martine et Dominique GAULT vous emmèneront SUR LES TRACES DE MARCO POLO'. The date is 'Vendredi 23 Février 20h' at 'Salle Jeanne d'Arc THAL Marmoutier'. There are small images of people on a bicycle and a landscape. At the bottom, it says 'Entrée Gratuite Plateau'.

Tél : 03 88 71 15 11

Mail : bibliothal@orange.fr

Catalogue en ligne :

[Opac-x-bibliothèquethalmarmoutier](#)

Nouvelles de la Gungelstub...

La Stub a connu une saison un peu agitée, en effet l'absentéisme était important et inquiétantun bon nombre de nos membres ont connu des soucis de santé....qui les ont éloignés de la Stub pour un certain temps...Durant cette saison des bricolages ont pu se faire mais nous avons constaté qu'organiser une, voire deux ventes en fin d'année se révélait compliqué, aussi le comité a-t-il décidé qu'il n'y aurait plus de vente à l'avenir.

La dernière vente a connu un joli succès tant par sa convivialité que par son offre très diverse de « fait maison » et « fait main ».....Nous maintenons une petite activité « bricolage » par des ateliers

saisonniers pour notre propre plaisir, les autres activités comme les jeux de cartes, les jeux de sociétés sont maintenues....

Pour bon nombre de personnes la « Gungelstub » reste toujours un agréable moment de rencontres, pour échanger, prendre des nouvelles de notre village, être à l'écoute des uns et des autres avec la satisfaction de retourner à la maison après un agréable après-midi de partage et d'amitié !

Nous serions ravis de vous accueillir deux fois par mois le jeudi après-midi !!

Pour plus d'informations vous pouvez vous adresser à Mme Franceline Fischer : 07 87 56 54 36



...et des fous du volant:

Cette saison, pour la première fois depuis sa création, le badminton club de Thal aligne 5 équipes en championnat départemental. Vous pouvez suivre les résultats du club sur le site : badnet.org

Classement des 5 équipes après 3 journées sur 14 :

Dépt 1 Poule A 1^{er} Dépt 2 PA 2^{ème}

Dépt 2 PC 2^{ème} Dépt 3 PB 6^{ème} Dépt 4 PC 1^{er}.

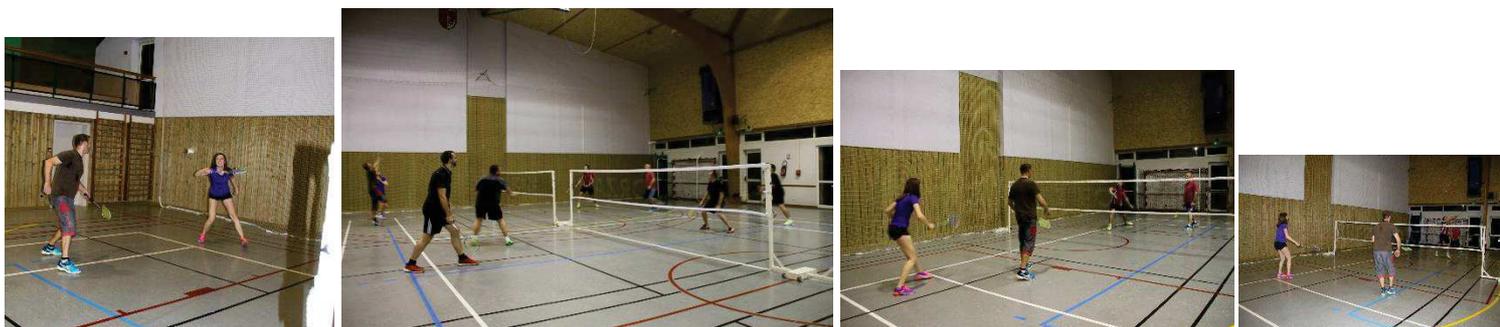
Pour information, il reste des places dans nos créneaux jeunes, le lundi de 18h30 à 20h et le mercredi

à partir de 14h, n'hésitez pas à venir essayer, il n'est pas trop tard...

Pour tous renseignements : bcthal67@gmail.com

Merci aux Thalois qui se sont déplacés à notre premier coucou, prochaine manifestation le **10 mars pour une soirée moules frites.**

Merci à nos partenaires thalois : Entreprise Kirbillier, Société Mathieu Winzenrith, Charpentes Hopfner, Transport Sali, Alsarenov et Transport Brill.





En 2017 La Fédération Française Sports pour Tous a célébré le 50ème anniversaire de son existence et 50 ans de passion partagée.

Depuis 1967, en devenant une Fédération, elle n'a cessé d'œuvrer dans le but de rendre le sport accessible à tous, en mettant à disposition de tous les publics un large choix d'activités physiques et sportives.

Cette construction a été possible grâce aux initiatives d'hommes et de femmes, Constamment soutenus par l'engagement bénévole. Ils ont su créer une synergie autour d'un projet fédéral et travailler main

dans la main pour continuer à mettre en lumière la culture "Sports pour Tous". Cette dernière évoque l'accomplissement, pour chaque être humain, d'accéder librement aux pratiques sportives, mais également, une forme d'adhésion aux valeurs que la Fédération s'évertue à faire perdurer.

Passé cet approfondissement sur la genèse de la Fédération Française Sports pour Tous, nous comprenons mieux pourquoi et comment elle s'est construite mais surtout pourquoi elle a ce visage aujourd'hui. Son histoire se traduit, également, à travers d'autres éléments plus contemporains comme l'évolution de son patrimoine, le rôle joué par ses publications, la formation de ses animateurs, les diplômes fédéraux, l'obtention d'une reconnaissance d'utilité publique... Autant d'aspects à découvrir, sans oublier les perspectives qui s'ouvrent pour cette fédération dans un avenir où tout reste à écrire.

Le club de l'ASC BROTSCH Gym'Form démontre à son échelle, que les valeurs d'accessibilité de la Fédération, le lien social l'ouverture à tous les publics, tous les niveaux, inter générationnel, sans discrimination, restent le centre de nos préoccupations. La diversité des acteurs et des champs d'activité, fait notre force et notre principal support pour la promotion de l'activité physique de loisir :

- Éveil physique des plus jeunes,
- Renforcement du lien social inter générationnel,
- Affirmation de soi pour les ados,
- Forme, santé et bien-être pour les adultes,
- Préservation du capital santé pour les seniors.

Je remercie tous les sympathisants de l'association, tous les pratiquants sportifs, le comité directeur, les partenaires associatifs locaux et les élus des municipalités de HAEGEN et de THAL MARMOUTIER qui soutiennent notre engagement.

Sans les bénévoles et leur précieuse aide nous ne pourrions pas organiser nos traditionnelles manifestations pour la fête de Noël et la soirée de fin de saison devenues incontournables et très appréciées, ainsi qu'une aide logistique à EEDM à plusieurs reprises.

Alors un très grand MERCI à tous ceux qui s'engagent et s'investissent pour l'association, ainsi qu'à nos 3 animateurs sportifs pour leur disponibilité, leur énergie, la qualité de leur enseignement et leur attachement au club.

Le comité et tous les pratiquants de l'ASC BROTSCH Gym'Form vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.

Le président de l'ASC BROTSCH Gym'Form,
Laurent LOZITO.



Programme saison 2017/2018

Section Gym'Douce : tous les lundis de 19h à 20h à la salle des fêtes de HAEGEN
tous les mercredis de 10h à 11h à la salle Jeanne d'Arc de THAL
MARMOUTIER

Section Gym'Form : tous les lundis de 20h à 21h à la salle des fêtes de HAEGEN
tous les mardis de 20h à 21h à la salle des fêtes de HAEGEN
tous les mercredis de 20h à 21h à la salle Jeanne d'Arc de THAL
MARMOUTIER

Section Qi Gong : tous les mercredis de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de HAEGEN

Section Tabata : tous les jeudis de 20h à 21h à la salle des fêtes de HAEGEN

Section Pilates : tous les mercredis de 19h à 20h à la salle Jeanne d'Arc de THAL
MARMOUTIER

Contacts

☎ Président : Laurent LOZITO

☎ 06.03.79.34.21

✉ laurent.lozito@orange.fr

☎ Référent technique : Marielle LOZITO

☎ 06.83.63.83.99

✉ marielle.lozito@gmail.com



: Asc Brotsch Gym'Form

Changement au Foot

Didier Christ, président :



C'est non sans émotion que Marc Schall, président de l'ASC Brotsch, a ouvert la 30^{ème} assemblée générale car c'est une page importante du club qui vient de se tourner.

En effet, le président bien connu dans le monde du football bas-rhinois, ancien attaquant vedette de l'équipe première, a tiré sa révérence après 18 années à la tête de l'entité durant lesquelles se sont mêlées passion et dévouement : « Je garde de nombreux bons souvenirs de mes fonctions avec des montées au niveau supérieur, un titre de champion d'Alsace en U 13 et un de vice-champion départemental en U 15 acquis récemment, mais aussi un voyage en Hongrie, le Rallye de France, la création de l'équipe féminine et surtout de belles rencontres, autant de traces indélébiles qui font que je quitte ce club le cœur gros », a déclaré Marc Schall à l'issue des différents rapports. Et c'est Didier Christ, trésorier et lui aussi ancien de l'association, qui a été élu afin de reprendre le flambeau et d'apporter sa pierre à l'édifice d'un club qui fait la fierté locale.

Le mot du nouveau président :

Vous connaissez tous notre club de l'ASC Brotsch, enfin presque. Car je viens d'apprendre cette semaine que dans certains villages, nos élus ne connaissent pas le club.....

Nous allons fêter nos 30 ans d'existence en 2018, alors que nous venons cette année de réaliser une chose parfois invraisemblable pour nos anciens, **l'entente sportive avec nos voisins du FC Marmoutier**. Notre club fort d'environ 191 licenciés a fort à faire afin de trouver suffisamment de bénévoles pour s'occuper tous les week-ends de 9 équipes de jeunes, 1 équipe de féminines, 3 équipes Séniors et 1 équipe de Vétérans. C'est dans cet esprit que nous avons mis en place à la demande des responsables de Marmoutier, cette entente avec le FC Marmoutier qui porte l'effectif à environ 260 licenciés. Un des plus grands clubs de la Région. Objectif : permettre à tous les jeunes de notre

région de pratiquer leur sport favori dans des conditions acceptables et avec un encadrement de qualité. Nos bénévoles prennent chaque week-end sur leur temps libre pour s'occuper de tous ces jeunes qui viennent rejoindre notre club pour son sérieux et son dévouement. Il nous est aujourd'hui vital de pouvoir compter sur nos élus locaux, afin de pouvoir financer un poste d'éducateur de jeunes (125 licences). Je lance ici cet appel à l'aide, au moment où, je le rappelle, certains n'ont pas connaissance de notre existence. Cet appel s'adresse également aux parents de tous ces jeunes afin qu'ils nous aident à porter notre demande et de la relayer. Je tiens ici à remercier tous les dirigeants, les entraîneurs, les encadrants, les parents pour leur aide tout au long de l'année. Sans eux pas de club de foot !!!

Tout cela demande, avec le nombre important d'équipes, 2 terrains de foot, 2 clubhouses,...et donc des frais conséquents. Nous subvenons en totalité aux frais liés à toutes ces activités. Cela nous oblige à organiser un nombre important de manifestations dont vous trouverez le détail ci-dessous. Le succès de ces manifestations conditionne la survie du club, qui fait face à environ 50 000€ de dépenses annuelles.

Programme des manifestations 2018 :

3 Février : soirée Moules Frites à Reinhardsmunster avec les Rosystars

19 Mai : Loto Bingo à Thal-Marmoutier

9 et 10 ou 16 et 17 Juin : 30^{ème} Anniversaire du club avec diverses animations et rétrospective.

8 Juillet : Brocante à Thal-Marmoutier

30 Septembre : Messti à Haegen avec Brocante

6 octobre : 3^{ème} Oktoberfest à Reinhardsmunster avec les Rosystars.

Il ne me reste plus qu'à remercier nos généreux donateurs, nos sponsors, les communes qui nous soutiennent plus ou moins, et toutes les chevilles ouvrières du club sans lesquelles on ne parlerait plus de football dans nos 4 communes.



Je vous présente au nom du club, nos meilleurs vœux pour ces fêtes de fin d'année et pour la nouvelle année 2018.

Didier Christ Président de l'ASC du Brotsch

<http://www.asc-brotsch.fr>

Brèves du village...

Une belle journée « Laudate » :



Dimanche 12 mars, à l'occasion du deuxième dimanche de carême, la paroisse de Thal-Marmoutier a accueilli en l'église Saints-Pierre-et-Paul la journée « Laudate », qui réunit les différents acteurs de la liturgie : choristes, servants d'autel et lecteurs.

Les communautés de paroisses des Eaux vives, du Pays de Marmoutier, du Betbur ainsi que la chorale de Saint-Quirin se sont retrouvées pour animer l'office, célébré par le père Claude et Claude Wender, diacre permanent.

La centaine de choristes présents était dirigée par Jean Baumgartner, animateur, formateur de l'Union Sainte-Cécile. L'accompagnement à l'orgue était assuré par Aurélien Vollmar, titulaire de l'orgue Stiehr de Thal-Marmoutier.

Afin d'assurer la réussite de l'animation de l'office, plusieurs rencontres ont précédé cette journée : répétitions pour les choristes, ateliers de réflexion pour les lecteurs et les servants d'autel.

A l'issue de l'office, les choristes se sont retrouvés pour partager un repas convivial à la salle Jeanne-d'Arc, où le service était assuré par la chorale de Thal-Marmoutier et le conseil de fabrique. L'après-midi était consacré à la répétition du programme pour l'ouverture des messes à l'abbatiale début mai, organisées par les Amis de l'orgue Silbermann de Marmoutier. Les choristes et autres acteurs de la liturgie, très attachés à cette journée de rencontre, se réjouissent d'ores et déjà de se retrouver l'an prochain pour une nouvelle édition « Laudate ».

Loto Bingo : 250 passionnés

L'ASC Brotsch, football club de Thal-Marmoutier, avec, encore à sa présidence Marc Schall, a organisé sa désormais traditionnelle soirée de loto.

Elle était dirigée de main de maître par Christiane et Christian, qui ont animé la soirée. Le public était, une nouvelle fois, au rendez-vous. En effet, pas moins de 250 passionnés du carton se sont réunis dans la salle des fêtes de Thal-Marmoutier.

Cette manifestation, qui se déroule pour la 5^{ème} fois, rassemble chaque année du beau monde, appréciant fortement l'organisation et la bonne ambiance qui règne sur les lieux. Les nombreux lots à gagner y sont également pour quelque chose, puisque les partenaires et sponsors permettent de rassembler de beaux gains. Il était possible de remporter, pour peu qu'on aligne un carton plein, 500 euros en bons d'achat, une télévision, un ordinateur portable, une tondeuse, ou encore un nettoyeur haute pression.

Quoi qu'il en soit, le gain est une chose, mais le plaisir de jouer l'emporte sur le reste. Tous ont pris plaisir tout au long de la soirée. Lors des pauses, les participants ont pu se restaurer grâce au service de la section des vétérans du football club, membres du club et organisateurs de la soirée.



La mémoire de saint François

Une fête a clos le jubilé des 800 ans de présence franciscaine en France au couvent de Thal-Marmoutier.

La communauté des 13 petites sœurs franciscaines de Thal-Marmoutier invitait à la clôture du jubilé qui a permis de redécouvrir François d'Assise. « Nous sommes héritiers des frères et sœurs qui ont engagé leurs vies avec Jésus pauvre et crucifié », a rappelé sœur Martine, la Mère supérieure.

Les temps forts alsaciens pour l'année du jubilaire ont montré une présence joyeuse et



fraternelle des diverses communautés attachées à St François. La célébration eucharistique, a été présidée à Thal-Marmoutier par Frère Joël, franciscain de Bonne-Fontaine. Il a insisté sur l'importance d'apprendre à être frère en écoutant vraiment, en regardant longtemps, en aimant infiniment, ce qui fait réellement exister un homme. Après un dîner partagé dans le couvent, les invités et les sœurs ont veillé en belles chansons intemporelles, grâce aux membres de la chorale Cœurs à Chœur venus avec leurs voix et leurs instruments pour animer avec joie et conviction la soirée festive. Ambiance chaleureuse et familiale pour ce jubilé extraordinaire !

Visites du Sous-Préfet :



Après une première visite en 2016, écourtée par une urgence, le Sous-Préfet de Saverne est revenu cette année pour boucler « son tour » n'ayant pu s'attarder au couvent ni se rendre au Home.

Le couvent qui n'héberge plus que quelques sœurs et au vu de sa superficie de plus de 10 000m² parfaitement entretenus, a particulièrement retenu son attention et d'autres visites ont suivi... Quel avenir envisagé pour ces locaux ? Il y a bien eu un projet de logements pour étudiants dans le cadre de l'académie du vin, projet resté très rapidement sans suite. Aujourd'hui la congrégation des Petites sœurs franciscaines de Thal-Marmoutier se réjouit de l'arrivée prochaine de 55 personnes issues d'Afrique subsaharienne. Ce projet se rapproche de leurs missions d'accueil et de soin aux malades et aux pauvres, mission qu'elle poursuit. **(voir p.35)**

Le 11 novembre :

Cette année, c'est dans le chœur de l'église de Thal-Marmoutier que les élèves du RPI Haegothal ont pris place pour commémorer l'armistice du 11 novembre, à l'abri de la pluie battante de cette fin de matinée.

Sous la direction de Christine Thomas, intervenante en musique, ils ont remarquablement

interprété le chant « Au nom des enfants » dont les paroles plaident pour un monde sans guerre.



Applaudis par le public, ils ont ensuite enchaîné par la lecture d'un texte du poète Tahar Ben Jelloun : « Chaque visage est un miracle », texte exploité avec leur maîtresse Chantal Diebolt, autour du thème de la tolérance.

Car, comme le disait la conclusion du poème : « Vivre ensemble est une aventure où l'amitié est une belle rencontre avec ce qui n'est pas moi, avec ce qui est toujours différent de moi et qui m'enrichit. »

Ce moment d'éducation civique vivante a été clôturé par le verre de l'amitié, pris par petits et grands dans la salle Jeanne-d'Arc. L'occasion pour les participants de poursuivre le débat.

2017 : année électorale :

Les élections présidentielles et législatives ont connu des taux de participation très variable.

Les membres du Conseil municipal ont eu fort à faire lors des présidentielles pour recevoir et dépouiller les enveloppes en fin de journée. Alors que les élections de juin n'ont pas connu le même engouement (moins de 50% de participation).



Résultats pour Thal avec 667 inscrits : **(*élu)**

1^{er} tour présidentielle : votants 83% exprimés 81%

Fillon 27% Macron 24% Le Pen 23% Mélenchon 8%

2^{ème} tour présidentielle : votants 78% exprimés 70%

Macron (REM)* 65,38% LePen (FN) 34,62%

1^{er} tour législatives : votants 49% exprimés 48%

De Santis (REM) 38% Hetzel (LR) 26% Joron (FN) 10%

2^{ème} tour législatives : votants 45% exprimés 44%

De Santis (REM) 52% **Hetzel (LR)* 48%**

Nouvelles de la ComCom du PAYS de SAVERNE

Suite à la fusion des deux ComCom et aux élections de janvier 17, c'est Dominique MULLER qui préside désormais la communauté de communes de Saverne Marmoutier Sommerau. Cette appellation générique issue de la fusion des collectivités, va disparaître au 1er janvier 2018. Elle sera remplacée par la « Communauté de Communes du Pays de Saverne » tout simplement! Un nouveau logo pour son identification est en préparation.

La Comette s'étend au secteur de Marmoutier :



Suite à cette fusion c'est l'ensemble de ce nouveau territoire de 35 communes qui est désormais desservi par la Comette. Tous les habitants peuvent utiliser ce mode de transport qui permet sur une simple réservation de course de se déplacer facilement vers tout lieu du territoire, pour un prix modique (3 € le ticket unitaire, 2,5 € le ticket par carnet de 10). Pour tout renseignement et réservation de déplacement composez le 03 88 71 78 82, vous serez mis en relation avec le chauffeur, M. Patrick Mohr, qui est un agent de la collectivité.

Travaux en cours au Martelberg :

La liaison de la zone avec le giratoire de l'Europe et la RD 421 est en phase d'achèvement. Après 10 ans de démarches et d'ultimes négociations le foncier a pu être acquis par la Communauté de Communes et une voirie est en cours de réalisation. L'entrée de zone telle qu'elle était conçue initialement sera bientôt opérationnelle !



Extension Kuhn :



Un décret du ministère de l'agriculture et de l'alimentation en date du 31 octobre 2017 vient classer 52 hectares du massif qui n'étaient pas protégés et déclasser les 32 hectares nécessaires à l'extension de l'entreprise. Cette modification de classement qui était loin d'être acquise à l'ouverture des discussions avec les services de l'Etat autorise l'avancée du dossier ; une satisfaction pour les élus qui se sont mobilisés autour de l'un des piliers de l'économie de notre région.

Le don du sang :



**DONNER SON SANG, UN RENDEZ-VOUS AVEC
LA VIE .**

**Le don du sang est fait pour les malades.
Son médicament . . . C'est VOUS !**



Au nom des malades que vous contribuez à soigner tout au long de l'année, nous tenons à vous remercier !

Nous remercions également nos 2 communes de HAEGEN et THAL-MARMOUTIER pour leur soutien financier.

Un grand « MERCI » à tous ceux et celles qui nous aident pour préparer et ranger la salle, servir les repas et accrocher les banderoles et les affiches.



Les responsables : Laurent et Michèle KIRBILLER, Anny LANG, Nelly MORGENTHALER et Monique RAUNER.

Nous profitons de cette fin d'année pour lancer un appel à d'éventuels bénévoles pour renforcer notre Amicale et bienvenus à tous les nouveaux donneurs.



**Les malades vous donnent rendez-vous aux
prochaines collectes :**

Le jeudi 15 février	HAEGEN
Le mercredi 09 mai	REINHARDSMUNSTER
Le jeudi 02 août	HAEGEN
Le mercredi 14 novembre	REINHARDSMUNSTER

**BONNE ET HEUREUSE
ANNEE 2018**

Rythmes scolaires !!!

Faire et défaire ; billet d'humour(eur)



Difficile de suivre le rythme !!! En effet, commençons par un peu d'histoire...les plus anciens s'en souviennent, ils approchent les 60 ans et plus...Ils allaient à l'école les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis toute la journée. Cinq fois six, ça fait 30 heures de classe par semaine, le tout agrémenté de deux heures de religion dispensées par le curé du village parfois en allemand, l'allemand restant bien présent à l'église à cette époque (bilinguisme de fait).

Mai 68 a sans aucun doute été un tournant pour nos chères têtes blondes! Dès 1969 Edgar Faure libère le samedi après-midi (on perd 3 heures), et en 1972 le jeudi est remplacé par le mercredi afin de mieux équilibrer la semaine scolaire ; le marché hebdomadaire du jeudi à Saverne reste un témoin de ce passé proche.

Vint l'ère Sarkozy, et voilà que le samedi est complètement libéré en 2008 (on perd encore 3 heures). Tout le monde est content, plus la peine de se lever le samedi matin, vive le week-end...quelques rares pédagogues et personnes bien intentionnées trouvent cela dommageable pour l'enfant, mais comme ils n'ont pas l'habitude d'aller dans la rue, on en reste là...

En 2013, c'est au tour de Hollande et de ses ministres de l'Education Nationale qui, se référant à d'éminents chrono biologistes, sortent de leur chapeau la semaine de 4 jours et demi, ce qui raccourcit la journée d'école le tout agrémenté de NAP (nouvelles activités périscolaires). Entre temps on avait bien testé

les contrats bleus, les ARVE et les CATE*.... En tout cas voilà nos communes devant un sacré casse-tête...car personne ne voulait de ces 4 jours et demi ...Heureusement un certain Hamon (ex candidat à la présidentielle) propose de faire glisser le vendredi après-midi au mercredi matin ce qui facilitera bien les choses! Mais comment mettre cela en musique ? En bon élève discipliné de la République, notre SIVU s'attelle à la tâche et grâce à une grosse débauche d'énergie et à de nombreuses bonnes volontés monte un projet qui semblait tenir la route et avait atteint, après trois ans de fonctionnement, une belle maturité !

Mais voilà, en 2017, Macron est en marche, son nouveau ministre ne veut pas rester dans l'ombre et répond aux promesses électorales en publiant un décret le 28 juin laissant le libre choix aux communes de revenir à la semaine de 4 jours. Parents et enseignants souhaitent trop le retour aux 4 jours et dans la précipitation, nos trois communes suivent...finis l'aïkido, l'informatique, la pâtisserie, fini le cirque... fini le projet intergénérationnel avec le home St Joseph...

Et maintenant que nous réserve 2018...dès à présent on peut envisager la semaine de 2 jours...En effet si vous avez examiné avec attention le calendrier scolaire vous découvrirez qu'après deux semaines complètes de vacances de printemps nos chers écoliers reprendront le chemin de l'école le lundi 7 mai. Après une reprise épuisante d'un jour, ils disposeront de 3 jours de récupération avant de reprendre vendredi avant le week-end de deux jours. Quant aux écoles qui sont restés aux 4,5 jours ils auront la chance de retourner sur les bancs le mercredi matin...

Alors Mesdames et Messieurs les futurs ministres de l'Education Nationale, peut-être ferez-vous encore preuve, dans le futur, d'un peu plus d'imagination en espérant que, cette fois ci, l'enfant soit effectivement au centre du débat !!! **R. Lehmann**

**Contrats bleus : contrat entre les associations locales et l'école*

*ARVE : Aménagement du Rythme de Vie de l'Enfant
CATE : Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant*

Chez les maternelles

Au temps des dinosaures :



Les élèves de l'école maternelle, en grande section travaillent sur les dinosaures. Ils se passionnent sur le sujet et seront bientôt incollables ! Et vous ?

Il y a très très longtemps vivaient des dinosaures sur notre planète. A cette époque, où l'Homme n'existait pas, les dinosaures étaient les maîtres du monde.

Qu'est ce qu'un dinosaure :

Tous les dinosaures ont un corps, 4 pattes, une tête et une queue. Leur peau est recouverte d'écailles. Ils vivent sur terre et sont ovipares (ils pondent des œufs.)

Il y a des dinosaures de toutes sortes :

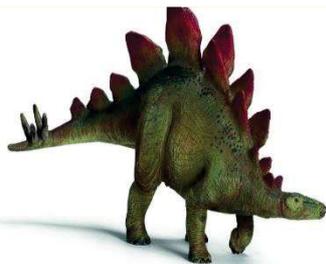
- Des petits dinosaures et des dinosaures très très grands.
- Des dinosaures herbivores et des dinosaures carnivores.
- Des dinosaures solitaires et des dinosaures qui vivent en troupeau.
- Ils marchent sur 2 ou 4 pattes.

la disparition des dinosaures :

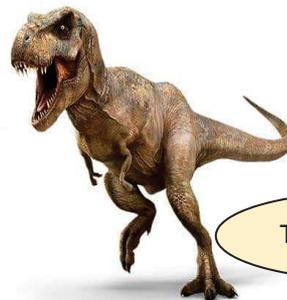
Il y a 65 millions d'années une énorme météorite s'écrase sur la planète. Il y a tellement de poussière (provoquée par le choc de la météorite) que l'on ne voit plus le soleil pendant des mois. Le climat change, les végétaux sont privés de lumière et de chaleur. Les plantes périssent et les dinosaures herbivores meurent de faim, privés de nourriture. Les carnivores suivent peu de temps après. Il n'y a plus de dinosaures !



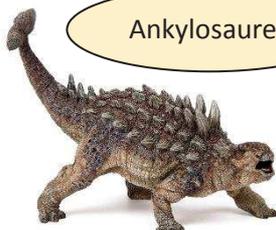
Les voilà!



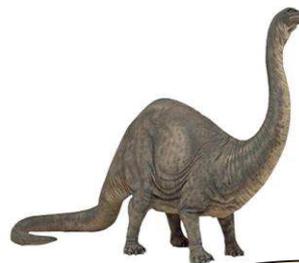
Stégosaure



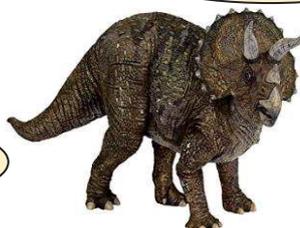
Tyrannosaure



Ankylosaure



Brontosaure



Triceratops



De qui s'agit-il ?

1. Il a des plaques sur le dos, des pointes sur la queue. Il est herbivore et ovipare. C'est ...

2. Il est très grand, il a un très long cou, il est herbivore, ovipare, il marche sur 4 pattes. C'est...

3. C'est la terreur des dinosaures. Il possède une puissante mâchoire avec des dents pointues. Il est carnivore, ovipare. C'est...

4. Il porte une cuirasse sur le corps avec des pointes et une grosse boule au bout de la queue qui lui sert de marteau. Il marche à 4 pattes, il est herbivore et ovipare. C'est...

5. Il a une grosse tête massive avec 3 cornes, une collerette et un bec. Il est ovipare et herbivore. Il se déplace en marchant et en courant. C'est...

Les infirmières à l'école



Nous, les CP/CE2, avons eu la visite de deux infirmières accompagnées d'un élève infirmier du centre de soin voisin pour nous expliquer comment laver nos mains et l'importance de cet acte.



Par un film elles nous ont expliqué tout ce que nos mains transportaient comme saletés et qu'il fallait régulièrement les laver pour éviter de propager des maladies.

Nous avons alors appris les bons gestes car il faut bien frotter partout.

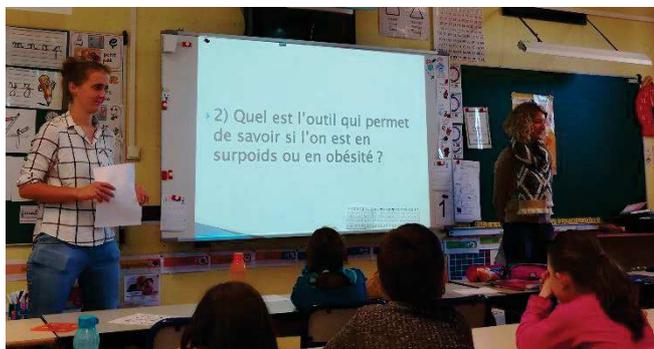


En mettant nos mains dans un appareil pour les observer, on a pu constater beaucoup de taches noires sur nos mains, signe que notre lavage n'était pas si bien fait **A recommencer !**

Dans la même semaine il et elles sont revenus pour nous parler de l'alimentation.

Grace à un tri d'aliments nous avons pu réaliser des menus pour chaque moment de la journée.

Et si vous voulez savoir si votre alimentation est bonne ou mauvaise calculez votre IMC (indice de masse corporel...



$$\text{IMC} = \frac{\text{masse}}{\text{taille}^2}$$

Si votre IMC est compris entre 18,5 et 25 alors votre corpulence est normale !!!

Les CM de Haegen en classe de mer :



Notre classe de mer en Bretagne... Nous en avons rêvé, nous en avons beaucoup parlé... Et enfin, le projet a pu se réaliser en juin 2017. Nous avons vécu une semaine exceptionnelle de découvertes, d'apprentissages et de beaux moments partagés.

C'était aussi l'occasion d'apprendre à mieux vivre avec ses camarades de classe, et à découvrir ensemble cette belle région qu'est la Bretagne. Nous vous transmettons quelques photos de notre semaine inoubliable. Un grand merci au SIVU, aux municipalités et à tous les parents qui ont participé au financement du projet !

La classe de CE1/CM1 de Haegen



Mots d'enfants du Péri

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE
**SAVERNE
MARMOUTIER
SOMMERAU**

« Arc en Ciel »



Accueil de Loisirs Sans Hébergement 3 Rue Ballerich 67440 THAL-MARMOUTIER

Contact : Nathalie GIESSINGER, directrice

03 88 02 48 55 – 06 20 95 37 07

alsh-arcenciel-thalmarmoutier@cc-saverne.fr



En cette fin d'année 2017, j'ai envie de mettre en avant ceux qui sont au cœur de notre métier, et si l'année

écoulée a, comme les précédentes, été riche en activités et nouvelles aventures au quotidien, ils sont notre moteur et enrichissent notre vie professionnelle : les enfants !

Aussi, je vous livre pêle-mêle les mots recueillis auprès de quelques enfants fréquentant l'accueil périscolaire, illustrés de quelques photos.

Le périscolaire vu par les enfants :

- On se sent à l'aise, c'est joli, ni trop grand, ni trop petit.
- A midi on a de la place dans le gymnase pour jouer chacun à son jeu.
- On aime aller à la bibliothèque, c'est calme et il y a beaucoup de livres.



- Dehors on peut se défouler !
- On a beaucoup de liberté, avec le gymnase et dehors.
- Il y a une grande variété de choses proposées.
- Moi j'aime bien faire des dessins, dit Lola
- J'aime chanter des chansons, renchérit Eloïse

- J'aime venir et m'amuser avec les autres enfants. Avant je ne venais pas au périscolaire et je pensais que ce serait plus dur, qu'il y aurait des consignes strictes, mais c'est sympa, j'ai mes copains et je suis heureux dit Lilian.



- J'aime bien aller au péri parce qu'on fait pleins d'activités dit Léo, et c'est bon quand on mange ! Moi j'aime jouer au kapla et à la dinette, rajoute sa sœur Juliana.
- J'aime bien quand on fait des activités. Je me sens bien au périscolaire, j'aime jouer à la dinette, dit Valéria, et dessiner aussi.
- J'aide à débarrasser la table à midi, et je veux faire de la peinture, dit Louise, en repartant jouer avec ses copines. « On joue à papa maman avec les bébés » rajoute Lucie.
- Je viens avec plaisir chaque jour et tous les soirs je me demande ce qu'on va faire comme activité nouvelle dit Aurélie qui fréquente l'accueil périscolaire depuis qu'elle a 3 ans (elle est en CM1 maintenant)
- Les bricos c'est super, les jeux de société aussi, on s'amuse ! rajoute Eva



- Oui c'est bien au péri, on fait pleins de choses ! complète Victor. C'est ma dernière année ici ajoute-t-il avec une pointe de nostalgie. A Noël, il y a de belles décorations qui brillent, et on fait des jolis bricolages. On va

en offrir aux résidents de l'EHPAD. Je ressens du bonheur et de la joie d'avoir pu tisser un lien privilégié avec un papi de la maison de retraite et de lui apporter le sourire. Avec tous mes souvenirs ici, ça va me faire bizarre en fin d'année scolaire, mais je reviendrai vous voir !

- Oh je me souviens de la chasse aux œufs à Pâques avec les papis et mamies dirent en chœur plusieurs enfants.

- Moi je me rappelle avoir réalisé une tête de lapin avec une assiette en carton dit Aurélie, et j'ouvrais l'herbe pour essayer de trouver un œuf de couleur !



- J'ai bien aimé faire les pots à crayons aussi dit Eva, le mien c'est une licorne et il est dans ma chambre dit fièrement Eva.

- J'ai fait l'oiseau de Narnia signale Aurélie.

- Moi j'ai fait un éléphant dit Victor en souriant, et rappelez vous la jolie souris de Zoé dit-il, chacun a pu faire son style, c'était bien !



Ancré au cœur du RPI Haegothal, l'accueil périscolaire vit avec son environnement, et depuis quelques temps déjà, un partenariat s'est tissé avec l'EHPAD de Thal-Marmoutier pour vivre des moments d'animations intergénérationnelles.



Une rétrospective sous forme d'exposition photos s'était tenue fin juin 2017.

Néanmoins, depuis la rentrée 2017, les horaires plus tard le soir après l'école, ne nous ont pas permis d'organiser une nouvelle rencontre. Toutefois, des liens sont tissés comme en témoigne Victor, et les enfants ont réalisé de jolies étoiles à accrocher au sapin et qui seront offertes aux résidents.



L'équipe d'animation périscolaire Arc-En-Ciel vous souhaite tout le meilleur pour 2018 avec la réalisation de nouveaux projets !
Des idées d'atelier théâtre avec les enfants, mais aussi modelage et arts plastiques font leur bout de chemin... A bientôt pour de nouvelles aventures !

Autres Temps Forts en 2017, des animations spontanées « **Nature et Environnement** » initiées par Françoise Bernhardt animatrice. C'est aussi ça l'accueil périscolaire : une ouverture sur le monde qui nous entoure, et apprendre autrement, tout en jouant ! Sur les prochaines pages, partons à la découverte de la mare et ses grenouilles puis à la rencontre des abeilles.



Mais que s'est-il passé à la mare ?

Au printemps, nous avons eu la chance de jouer aux petits explorateurs...

*Après une promenade à travers champs et sous-bois,
nous avons découvert un endroit qui regorge de vie !*

Ça grouille, ça bouge, ça frétille, ça saute et ça finit par coasser.

Qui suis-je ?

Je ne suis pas la seule à vivre dans cette eau trouble et verdâtre...

Il y a des « squatteurs » rampant, nageant et même volant.

Nous vous laissons découvrir cet écosystème

qui joue un rôle important dans notre nature de proximité.

Que l'aventure commence !

Accompagnés de nos animatrices,
munis de nos épaisseurs et de nos
bottes, c'est par une belle après-
midi de Mars, que nous sommes
partis explorer et observer la vie qui
nous entoure.

A travers les champs,
nous avons coupé...



De beaux bouquets
de fleurs,
nous avons cueillis...

De belles histoires,
Rémy, nous a racontées...



Sauter dans la « gadoue »,
ça nous a bien plu !



Dans le sous-bois, les obstacles,
nous avons franchis...

Des traces de biches, nous
avons vues...



Pour enfin, arriver à
l'endroit tant attendu :

la MARE !



Et, qu'avons-nous découvert dans l'eau ?

...
...
...

Des œufs de grenouille, par milliers...



mais aussi des têtards, que nous avons attrapé l'espace d'un moment pour les observer.

Et la maman grenouille qui est à l'origine de tout cela.
Que de monde dans cette petite mare et c'est loin d'être terminé...



Nous avons observé des tritons, qui ressemblent étrangement à des « créatures préhistoriques » ,



ainsi que des larves de libellules qui utilisent la mare comme mère nourricière (durant 2 à 3 ans), avant de prendre leur envol.

et des limnées (escargots d'eau douce) qui se nourrissent essentiellement d'algues et de déchets organiques.



Et tout ce beau monde vit en parfaite harmonie dans la mare de Rémy !

Les enfants du périscolaire « Arc-en-Ciel »

Le 8 juin 2017, animation spéciale « nature et environnement » au périscolaire de Thal-Marmoutier, et rencontre avec Jean-Christophe, un apiculteur venu pour nous parler de sa **PASSION**.



Il nous a expliqué le fonctionnement d'une ruche et des abeilles qui y vivent. Actuellement, il possède une vingtaine de ruches, la quantité de miel récolté varie en fonction des années et surtout de la météo !



Savez-vous ce qu'est un **APICULTEUR**, nous a-t-il demandé? Drôle de nom... On pourrait dire tout simplement un **BERGER**, mais un berger garde des moutons ! Celui-ci s'occupe de ses abeilles avec beaucoup d'attention, il les soigne, les protège, il veille à ce qu'elles ne manquent de rien. Elles habitent dans une ruche et travaillent énormément pour produire du bon miel.

J'adore le miel, nous lance Paul ! Moi aussi, dit Romain. Mais savez-vous comment il est produit ?

Le MIEL est né d'une histoire d'Amour entre les abeilles et les fleurs !

La découverte de la ruche et des outils d'apiculteur...

Le **lève-cadre** qui ressemble à un pied de biche, utile pour ôter les cadres dans la ruche
La **brosse à abeille** avec ses poils en crin de cheval permet d'écartier délicatement les abeilles des surfaces du cadre que l'on veut examiner
L'**enfumoir**, il sert à éloigner les abeilles pendant la durée de la récolte ou du nettoyage de la ruche.
A la récolte, l'**extracteur** sert à enlever du miel les diverses impuretés qui y sont collées et pour finir le **maturateur**, cuve où la récolte est conservée afin d'en préserver toute la qualité du miel.

Grâce à son nectar et son pollen, la fleur nourrit l'abeille. En échange, la visite de l'abeille permet à la fleur de faire sa graine. En butinant ce doux nectar et ce pollen que l'abeille rapporte à la ruche,



elle va produire, avec un génie d'organisation, le miel, la cire et la gelée royale, qui nous nourrissent et nous éclairent depuis des milliers d'années...

Les abeilles sont des insectes très utiles, sans elles, nous ne pourrions pas vivre !



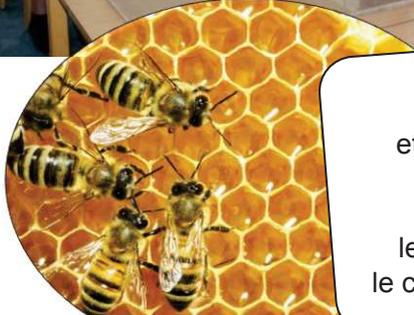
Houuu ! Un cosmonaute... pas du tout ; c'est un vêtement de protection que l'on appelle une **vareuse**, elle sert à se prémunir d'éventuelles piqûres d'abeilles.



Mais qui se cache là-dessous ?



Ouhhh !
J'ai peur
de mettre
ma main...



Les **alvéoles**
construites à 90 % en cire
et à 10 % en pollen et propolis
par les abeilles ouvrières
afin de stocker dans
leur ruche le miel, le pollen ou
le couvain (les œufs et les larves).



Chuttt ! J'**ECOUTE**....
Je colle mon oreille à
la paroi du cadre, il y a
quelqu'un là-dedans ?
Oui, et nous sommes
très nombreuses...
Bzzzzzzzz

Je **TOUCHE** et je **RESSENS**... de la chaleur !
2.500 ouvrières dans un seul cadre, **ça chauffe** !

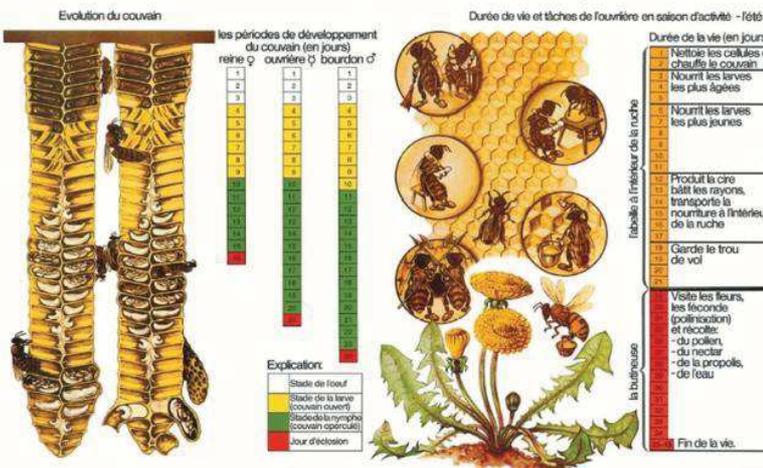


Les abeilles forment une société
organisée (la colonie), comme
une entreprise. Chacune est
assignée à une fonction :
nettoyeuse, architecte,
gardienne, butineuse etc...

J'**OBSERVE** bien, et je fini par
trouver la **REINE**... Elle est bien
plus grande que toutes les autres
abeilles ! Pour la reconnaître
plus facilement l'apiculteur la
marque d'un point de couleur.
Elle seule, pond près de 400 000
œufs par an, ce nombre élevé
étant nécessaire car la durée de
vie des ouvrières n'est que de 30
à 45 jours, soit **1.500 à 2.000
œufs par jour**.



La Vie de l'Abeille Domestique



Néanmoins, la durée de vie d'une abeille est
très courte, entre **35 et 45 jours** !



Suffisante pour nous offrir un **MIEL TELLEMENT BON** !
Nous avons goûté trois sortes de miel, du sapin, des
fleurs et de l'acacias. Et toi lequel préfères-tu ?

Photos et mise en page, F. Bernhardt et N. Giessinger,
Accueil Périscolaire « Arc-En-Ciel » THAL-MARMOUTIER.

« Une fenêtre de couleur ouverte sur le monde qui nous entoure... »

Thal commune nature...

Le forum Patrimoine d'avenir :



Le forum Patrimoine d'avenir de Thal-Marmoutier a réuni une poignée d'acteurs variés, dans le but d'amorcer le dialogue et de réfléchir ensemble aux leviers pour pérenniser les vergers du piémont, un véritable patrimoine.

Apiculteur, agriculteur, maire, naturaliste, propriétaire : le forum Patrimoine d'avenir organisé par l'association Le Bonheur est dans le pré avec les communes de Thal-Marmoutier, Haegen et Gottenhouse a réuni une palette d'acteurs, pour une journée d'échanges sur le terrain. Un premier tour de table a permis de percevoir combien ces espaces naturels étaient aimés et considérés : « Sous un arbre, on se sent bien ! » lance une participante. « C'est un lieu incroyable pour observer une grande variété d'oiseaux aux chants si beaux », annonce un autre. « J'aime ce paysage quand je rentre du Kochersberg ! » avoue cet agriculteur.



Ce forum avait pour but de réunir tous les acteurs intéressés par l'avenir de nos vergers hautes tiges à l'échelle très locale. Direction le terrain, avec une introduction de Michèle Comte, passionnée d'oiseaux et membre de la Ligue pour la protection des oiseaux et du Bonheur est dans le pré. Pour comprendre les enjeux en matière de biodiversité par rapport aux oiseaux de nos vergers, les discussions s'amorcent. Théo Louis, jeune orchidophile, prend le relais pour indiquer que les zones humides sont des secteurs particulièrement fragilisés en Alsace alors qu'ils sont des réservoirs de biodiversité. Il convient de les conserver.

La matinée se poursuit par l'évocation, avec un agriculteur local, de la cohabitation entre vergers

hautes tiges et fauche. La présence de gui et de branches basses est aussi abordée. Des pistes d'action se dessinent même : « Pourquoi ne pas faire une opération de taille du gui à l'automne ? » se demande un des édiles municipaux présents.

La valorisation des fruits :



C'est une des problématiques pour la préservation de nos vergers. Depuis une quarantaine d'années, la valeur marchande des fruits est quasiment nulle, les exigences sanitaires du consommateur est au plus haut, peu importe que le fruit soit traité une vingtaine de fois, l'essentiel étant que l'aspect soit impeccable. La distillation et les campagnes contre l'alcoolisme, la mainmise des grands groupes sur les alcools forts, le changement d'habitude de consommation, font que la consommation d'eau de vie a beaucoup baissé au profit du whisky, cognac et autres.....

Reste la transformation et la consommation à travers les circuits courts, une piste qui est à explorer.

Une autre piste consisterait à faire profiter la population résidente des fruits non cueillis et des vergers abandonnés. Pour cela il faudrait imaginer une sorte de banque de matériels mis en place par les communes, et, attribuer aux concitoyens qui le désirent un nombre d'arbres de différentes variétés pour une modique somme annuelle. Encore faut-il que nos concitoyens soient suffisamment motivés pour ce type de cueillette. Il est plus facile de se servir au supermarché.

La constitution d'une Association type préservation et mise en valeur de notre patrimoine environnemental pourrait être le porteur de ce projet. Le bénéfice de cette mise en place permettrait l'entretien des arbres existants, arrêt de la prolifération du gui, préservation et renouvellement des arbres en fin de vie en tenant compte de la mécanisation de notre agriculture.

Utilisation et destination du gui :



La période de l'Avent est propice pour la cueillette et sa valorisation. Nous devons cette année fournir une association qui devait l'amener sur les marchés en Allemagne. Malheureusement, le mauvais temps a contrecarré le projet. En collaboration avec les communes de Haegen et Gottenhouse, nous essayerons de renouveler l'expérience l'année prochaine.

Jean Claude Distel

Le salon du Vin

Dès le lendemain les DNA titraient « Le salon de la convivialité ».... En effet c'est ce qui fait la beauté et la réputation de notre salon, prendre son temps, donner de son temps, écouter, échanger sur le thème du vin.... de la vigne jusqu'à la mise en bouteilles.....qui se vendent sur notre salon après de multiples dégustations.....

L'équipe organisatrice, forte de nombreuses compétences, a mis les bouchées doubles tant au niveau de la décoration que celle de l'organisation en elle-même. Nous avons profité des bons conseils de Stéphanie Schott pour la mise en valeur des tables, les arrangements ont été confectionnés par Patricia Metzmeier De Cesaris (voir p.42) et avec les tableaux prêtés par Hélène Cremmel , notre salle a accueilli 80

convives, par deux fois, enchantés par la décoration élégante des tables et par le menu concocté par Michel Jaeckel et son équipe dont la réputation n'est plus à faire.....

La très belle fréquentation du dimanche a permis de déguster un excellent baeckeoffe préparé par la boucherie Gantzer, suivi d'un excellent crumble aux quetsches, préparé par Eric Dorschner....

Tout au long du weekend, les viticulteurs ont apprécié la générosité et la disponibilité de toute l'équipe

Un grand MERCI à toutes les personnes qui ont pris part à la belle réussite de ce salon....

D'ores et déjà, nous pouvons vous annoncer les dates de la 7^{ème} édition : **23, 24 et 25 novembre.**



Invitation aux vœux du maire



L'ensemble de la population est cordialement invitée aux Vœux du Maire
Dimanche 14 janvier 2018
à 16 heures, Salle Jeanne d'Arc,



56 réfugiés sont arrivés au couvent

tout est allé très vite ...

La France s'est engagée à accueillir 3.000 réfugiés d'ici à 2019 en provenance du Tchad et du Niger conformément aux engagements conjoints pris par la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne lors d'un sommet à l'Élysée le 28 août dernier.

Emmanuel Macron avait souhaité fin juillet la mise en place de "hot spots" au Niger, au Tchad et en Libye afin "d'éviter aux gens de prendre des risques fous" en traversant la Méditerranée pour rejoindre l'Europe "alors qu'ils ne sont pas tous éligibles à l'asile".

Au cours de cet été le Sous-Préfet de SAVERNE, s'est rendu à deux reprises au couvent de Thal, des locaux de 10 000 m2 qui cherchent une nouvelle orientation.

A l'origine du projet, la petite quinzaine de sœurs franciscaines habitant le couvent ont souhaité partager le vaste bâtiment. Puis la préfecture a repris le dossier et fourni les moyens. Géré par l'association France Horizon, le projet est conçu comme une étape temporaire dans l'installation de ces réfugiés en France, avec l'espoir qu'ils soient autonomes après quatre mois.

des réunions à la Préfecture

Le Maire Jean Claude Distel est invité à partir de **novembre** à deux réunions (15 et 24 novembre) à la Préfecture en présence des hautes autorités de l'ÉTAT suivi d'une dernière réunion le 08 décembre pour finaliser l'accueil des réfugiés.

début décembre

S'en suit un premier communiqué du maire invitant à une réunion publique le 5 décembre. Les médias locaux et régionaux s'emparent du dossier...

réunion publique : 150 personnes



Lors de cette réunion et face aux inquiétudes d'une frange de la population, les représentants de l'État ont pleinement vanté les mérites de ce projet «exceptionnel» financé par des fonds européens.

C'est la première fois qu'un tel dispositif d'accueil de populations qui souffrent, qui ont connu la guerre, les persécutions va ouvrir dans une commune de petite taille et en dehors des centres urbains, assure Yves Seguy, secrétaire général de la préfecture. L'État envisage de multiplier ces initiatives dans le pays avec

l'ouverture prochaine de cinq ou six centres identiques dans d'autres départements. Les réfugiés du Soudan, d'Érythrée, de République Centrafricaine, et du Tchad retenus par le Haut-commissariat pour les réfugiés de l'ONU, partageront des installations occupées par les sœurs de la congrégation franciscaine de Thal-Marmoutier. Mais tout ne sera pas mutualisé. Ils logeront dans « une portion congrue » des 10 000 m2 de surface habitable à disposition, détaille le sous-préfet de Saverne Christophe Lotigié.



L'idée n'est pas de les renvoyer chez eux mais de leur donner des papiers pour qu'ils vivent en parfaite régularité sur le territoire national. Au préalable ils ont satisfait à certains critères et accepté les règles républicaines. Pour les former, un suivi global, total et encadré a été mis en place, souligne Corinne Gautherin, directrice départementale de la cohésion sociale. Au quotidien, de jour comme de nuit, une équipe de sept personnes de l'association France Horizon, dirigée par Abdel Barbeche, les accompagnera jusqu'à leur départ, dans l'apprentissage du français, dans l'accès aux soins, dans les démarches administratives et leur proposera des bilans de compétences, évoque Thomas Zimmermann, directeur de France Horizon. L'équipe sera assistée de bénévoles et de professionnels dans les domaines de l'éducation et de la santé. Le tout, ou presque, à demeure. Un dispositif tellement particulier qu'il n'en existe pas de semblable en France. Ce projet humanitaire unique durera trois ans.

avec la neige le 18 décembre

56 réfugiés sont arrivés au couvent. Lundi 18 décembre, 19 réfugiés soudanais et centrafricains, dont 11 enfants sont arrivés au couvent, suivis mardi, de 25 personnes venant de Lybie qui vivaient au Niger, puis mercredi 12 personnes venant du Tchad. Détenteurs d'un titre de séjour de dix ans en France, ils devraient rester quatre mois avant d'être orientés vers des logements durables.

un élan de solidarité

Dès à présent un grand nombre de vêtements, qu'il faudra trier avant de les distribuer, ont été déposés en mairie et au couvent...

Etat Civil 2016



Naissances :

- **Raphaël** né le 29 janvier fils de STEINHOFF Alexis et Stéphanie
- **Elisa** née le 10 mars, fille d'ASSMANN Antoine et Anne
- **Hugo** né le 31 juillet, fils de DISTEL Sébastien et HELL Marie
- **Athéna et Thélia** nées 12 octobre filles de PHILIPPON Timothée et BAUER Alexia
- **Roxanne** née le 25 octobre, fille de DELLA PINA Frédéric et SCHAEFFER Kelly
- **Rose** née le 26 octobre fille de WEYER Éric et LAQUIT Nathalie
- **Maud** née le 31 octobre fille de HABERSTROH Franck et Audrey PROBST

Décès :

➤ VELTEN Gérard	82 ans	1er janvier
➤ KIRCHER Marie-Jeanne	91 ans	16 mars
➤ WEISS Cathie	55 ans	29 mars
➤ RAUNER Mathieu	67 ans	15 juin
➤ ZUBER Gérard	84 ans	27 juin
➤ WETTA Marie-Louise	82 ans	9 juillet
➤ DISTEL Anne	93 ans	19 juillet
➤ BURRUS Joséphine	89 ans	27 juillet
➤ HAMBURGER Marie-Louise	88 ans	8 octobre
➤ DREYER Gabriel	79 ans	26 novembre
➤ HERREL René	65 ans	30 novembre
➤ MULLER Jean Pierre	88 ans	14 décembre
➤ DISTEL Louise	94 ans	15 décembre
➤ JUNG Philippe	57 ans	17 décembre



Mathieu RAUNER, ancien maire de Thal-Marmoutier, 67 ans, s'est éteint dans la nuit du 15 juin.

Il laisse derrière lui son épouse Monique, ses deux enfants Valérie et Pascal ainsi que quatre petits-enfants.

Investi dans le domaine associatif, président de l'Association Sportive Saint-Gall - Thal, aujourd'hui disparue, il a été adjoint au maire pendant la mandature 1983-1989, puis élu maire de la commune pour la période de 1995 à 2001.

Dès sa prise de fonction se pose la question de l'extension de l'école maternelle et la commune opte pour la location-achat d'une structure mobile. Celle-ci servira jusqu'en 2010 de bâtiment périscolaire. Dans le même registre, le regroupement pédagogique est étendu à la commune de Haegen et prendra la dénomination de Haegothal. En octobre 1996, est décidé la désaffectation du presbytère en



vue de la création d'une école maternelle intercommunale.

En 1997, d'importants travaux d'aménagement ont été réalisés dans la rue des Tilleuls avec la mise en souterrain de l'éclairage public et la mise en place de nouveaux candélabres. Durant cette période, des travaux de réhabilitation seront effectués dans les écoles de Thal et de Saint-Gall.

En 1999 la commune se dote de son premier chasse-neige. Durant son mandat il a fallu résoudre des problèmes de sécurité incendie dans certaines zones communales.

Mathieu était passionné de bricolage. Son dernier engagement aura été sa participation à l'atelier de décoration mis en place par la commune en janvier de cette année avec la confection pour la période pascale de deux lapins faits avec des troncs d'arbres et qui font l'admiration des Thaloises et Thalois.

Sincères condoléances à la famille.

Mariages :

- **SCHAEFER Guillaume et LEBLOND Jezabel** 26 août
- **SOMMER Jean-Marc et MADEC Michèle** 28 octobre



Nos grands anniversaires

M.	BASTIEN	Roger	102
Mme	WALTER	Marie	101
Mme	VOLKRINGER	Louise	101
Mme	TOUSSAINT	Marie Hélène	97
Mme	OBERLE	Georgette	95
Mme	GANTZER	Marie Thérèse	95
Mme	BRILL	Georgette	94
Mme	FLORENCE	Anne	94
Mme	RIHN	M. Antoinette	93
Mme	RABOT	Paulette	92
Mme	HUY	Marie Jeanne	92
M.	JACOB	Valentin	91
Mme	OBERLE	Marie Louise	91
M.	HAMBURGER	Lucien	91
Mme	JULLIEN	Michèle	91
Sœur	MARIE SIMONE		89
M.	FLECKSTEINER Pierre		89
Mme	MOCKEL	Irène	89
M.	OSTERTAG	Gilbert	89
Mme	DISTEL	Madeleine	88
Mme	HUBER	Marie Jeanne	88
Mme	SACHS	Odile	88
Sœur	MARIE AIMEE		88
M.	WALTHER	Georges	88
Sœur	MARIE BLANDINE		87
M.	KALCK	René	87
Mme	CREUTZMEYER	M. Jeanne	87
Mme	DESPONTS	M. Thérèse	87
M.	LERCH	Charles	87
M.	WETTA	André	87
Mme	LERCH	Alice	86
M.	HOPFNER	Robert	86
M.	LAUGEL	Lucien	85
Mme	FLECKSTEINER	Marie-Cécile	85
Mme	DELORME	Claudette	85
M.	MEYER	Claude	85
Mme	MULLER	Thérèse	85
M.	BRILL	André	84
Mme	BRILL	Aline	84
Sœur	MARIE LAURENCE		84
Sœur	MARIE LUCIE		84
Sœur	MARIE ANNICK		84
M.	HOPFNER	Joseph	84
Mme	JUNG	Cécile	84
M.	EHRMANN	Jean Marie	83
Mme	HOPFNER	Lucie	83
Mme	HERTSCHUH	M. Madeleine	83

Thal compte désormais trois centenaires :

**BASTIEN Roger 102 au au Home St Joseph
WALTER Maria 101 ans
VOLKRINGER Louise 101 ans !!!**



BASTIEN Roger 102



WALTER Maria 101



OBERLE Georgette 95 ans

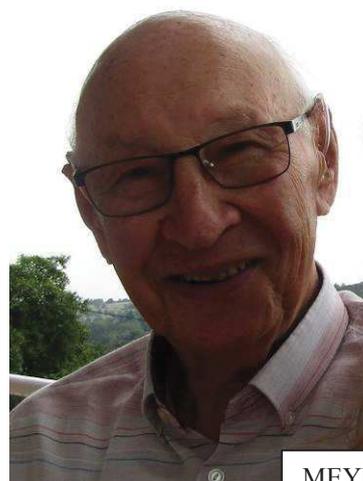


FLECKSTEINER Cécile 85 ans

Mme	BRILL	Marie Louise	83
M.	HERTSCHUH	Antoine	83
Mme	SCHNEIDER	Lucienne	83
M.	TROESCH	Jean Louis	83
Mme	FETTIG	Suzanne	83
Mme	MEYER	Renée	83
Mme	HALLANT	Ilse	82
M.	WETTA	Auguste	82
Mme	ZUBER	Bernadette	82
Mme	LAUGEL	Marie	82
M.	FUGIER	Gabriel	81
Mme	UHRING	M. Madeleine	81
Sœur	MARIE CELINE		81
Mme	TESSIER	Nicole	81
M.	HERTSCHUH	Pierre	81
M.	KIRBILLER	André	81
Sœur	ANGELE MARIE		81
M.	SCHWARTZ	Raymond	80
Mme	EHRMANN	Marthe	80
M.	JEHL	Gilbert	80
Mme	ROTH	Thila	80
Mme	LUX	Lydia	79
Mme	BRILL	M. Thérèse	79
Sœur	MARIE MADELEINE		79
Mme	WETTA	Yvonne	79
M.	KOEHLER	Charles	79
Sœur	MARIE CLAUDINE		78
M.	WALTER	Fernand	78
M.	SCHOEPF	Antoine	78
Mme	STORCK	Alice	78
M.	GRIENENBERGER	Bernard	78
M.	HOFF	Jean Louis	78
Mme	KALCK	M. Thérèse	78
Mme	GRIENENBERGER	Clotilde	77
Mme	MORGENTHALER	Marie Cécile	77
M.	ALTMAYER	Alfred	77
M.	SUHR	Ernest	77
Mme	FUGIER	Micheline	77
Mme	DREYER	M. Elisabeth	77
Mme	VELTEN	Lucie	77
Mme	KOEHLER	Marie	76
Mme	KIRBILLER	Mathilde	76
Mme	SUHR	Anny	76
M.	BARTHELME	Gérard	76
Mme	OSTERTAG	Lilly	75
Sœur	MARIE THERESE		75
Mme	RITT	M. Madeleine	75
M.	BAEHEL	Florent	75
Mme	JEHL	M. Louise	75
Mme	RITZENTHALER	Marlène	75
Mme	ALTMAYER	Suzanne	75
M.	LOTZ	Pierre	75
M.	SCHNEIDER	Alfred	75
Mme	HOPFNER	M. Thérèse	74
M.	KOCHER	Jean Paul	74
M.	RITT	Jean Louis	74
Mme	BAEHEL	Charlotte	74



MULLER Thérèse 85 ans



MEYER Claude 85 ans



JEHL Gilbert 80 ans

Sœur	MONIQUE		74
Mme	SCHOEPF	Jeanne	73
M.	DISTEL	Jean Paul	73
M.	RAUNER	Bernard	73
Mme	BARTHELME	Hélène	73
M.	GRIENENBERGER	Georges	73
Mme	WALTER	Marthe	73
M.	RISSER	Bernard	73
M.	CEILLIER	Gérard	73
Sœur	MARIE NOËL		73
M.	SALI	Etienne	73
Mme	LAUER	Francine	73
M.	FISCHER	Raymond	72
Mme	DISTEL	Brigitte	72
M.	VOGELGESANG	Marc	72
M.	BERRET	Pierre	72
M.	BAECHER	Joseph	72
Mme	GRIENENBERGER	Nicole	72
Mme	VOLLMER	Anne	71
Mme	HOFF	Lucienne	71
Mme	KOCHER	Jeannette	71
M.	LORENTZ	André	71
Mme	OBERLE	Irène	71
Mme	TROESCH	Ginette	71
M.	DISTEL	Robert	71
M.	REUTENAUER	Marcel	71
Mme	SCHOEPF	Christiane	71
M.	MEYER	Rémy	71
M.	WALTER	Mathieu	71
M.	OBERLE	René	70
M.	KAMMERLOCHER	Roger	70
M.	WUST	Roland	70
M.	BAUR	Yves	70
M.	FLORI	Marcel	70
Mme	SALI	Angèle	70
Mme	VOLTZENLOGEL	Suzanne	70
Mlle	BONNET	Michèle	70
M.	EL GLAA	Chedly	70
Mme	SCHMIDT	Christiane	70
M.	KIEFFER	Jean-Marie	70
Mme	KOLB	Annick	70
M.	HANSEN	Michel	70
M.	KESSLER	Christian	70



EHRMANN Marthe 80 ans




Bonne Année



Avis aux habitants de Thal

La fibre c'est pour tout de suite !!!



Les travaux de déploiement de la fibre optique sont terminés dans notre village !
Le réseau s'ouvre à la commercialisation le **22 DECEMBRE 2017**.

Chacun pourra désormais souscrire un abonnement pour bénéficier de débits Internet inégalés. Les opérateurs traditionnels comme Orange, Free, SFR, ou autres ne seront pas présents pour le moment, le marché étant privatisé par l'état dans le plan THD, tous numérique 2020, lancé en 2009. Seul Bouygues télécom sera présent d'ici un an. Cinq fournisseurs d'accès privés alsaciens seront présents sur le marché, les frais de raccordement seront offerts par certains opérateurs.

La fibre est posée jusqu'à la box dans la maison, les câbles téléphoniques cuivre étant incompatibles. Une fois engagé chez un fournisseur d'accès un délai de branchement est aujourd'hui estimé à 5 semaines.

Le marché étant privé, les fournisseurs sont dans l'obligation de louer les lignes. Aucune montée en débit ne sera effectuée sur les lignes ADSL, afin de favoriser la fibre. **ROSACE**, société en charge de ce réseau fibre optique, organise une réunion publique d'information à l'attention des habitants et des entreprises, pour présenter les modalités pratiques de raccordement de chaque foyer, les avantages de la fibre optique et les offres commerciales.

Mardi 30 Janvier 2018 à 19h00
salle polyvalente,
Rue Almend
REINHARDSMUNSTER.



Les Fournisseurs d'Accès Internet, qui proposent différentes formules d'abonnement au réseau, seront présents à cette réunion. Retrouvez tous les renseignements pratiques relatifs à ROSACE – La fibre optique en Alsace sur le nouveau site Internet : www.rosace-fibre.fr
Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité, mais rien ne vous oblige, aujourd'hui, à choisir la fibre...
Dans l'attente de la réunion, de nombreuses questions restent en suspens. Alors dès à présent, n'hésitez pas à consulter sur le net les sites ci-dessous :

<https://www.rosace-fibre.fr/faq>

<https://www.rosace-fibre.fr/actualites/2017-06-22-ou-sont-orange-et-les-autres>

Les centrales villageoises

(S')Investir dans les énergies renouvelables !

Pour développer les énergies renouvelables sur le territoire de Saverne, vous pouvez soutenir les Centrales Villageoises du Pays de Saverne !

« Centrales Villageoises du Pays de Saverne » est une société créée et gérée par des citoyens bénévoles qui a pour but de développer les énergies renouvelables sur notre territoire.

Elle équipera une dizaine de toitures de notre Communauté de Communes avec des installations photovoltaïques. Ainsi 1200 m² de panneaux solaires vont bientôt recouvrir les toits de plusieurs bâtiments publics tels que nos écoles et nos mairies !

Vous aussi, participez au développement des centrales villageoises en souscrivant une ou plusieurs action(s) à 100 € et devenez acteur de la transition énergétique sur votre territoire. L'association a besoin de vos investissements pour rendre possible ce projet. Tous les investissements sont les bienvenus, même les plus petits !



Avec les « Centrales Villageoises du Pays de Saverne », placer vos économies prendra désormais du sens : vous contribuerez à la production durable et locale de l'énergie nécessaire au territoire tout en bénéficiant d'un rendement équivalent au livret A et garanti sur 20 ans.

Pour toute question et complément d'information, contactez-nous :

Par email : paysdesaverne@centralesvillageoises.fr

Par téléphone : 03 68 67 01 12

Et sinon pour en savoir un peu plus consultez le site www.centralesvillageoises.paysdesaverne.fr

La transition énergétique de notre territoire a besoin de vous !



DES TRAVAUX DE RENOVATION EN PERSPECTIVE ?



La communauté de commune du Pays de Saverne et le Parc naturel régional des Vosges du Nord vous donnent accès à des

conseils architecturaux gratuits pour tous projets ou travaux qui concernent les bâtiments construits avant 1948 * :

Nos architectes conseil vous aident à avancer dans votre projet :

**Contact : Anne RIWER - chargée de mission
patrimoine bâti - Tel : 06 28 10 32 88 –
Email : a.riwer@parc-vosges-nord.fr**



En complément de ces conseils : retrouvez l'ensemble de informations nécessaires à la rénovation du bâti ancien sur le site « éco-rénover dans les Vosges du Nord » :

<http://eco-renover.parc-vosges-nord.fr/>

* Pour les bâtiments construits après 1948, contactez le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 67).

◀ Rénov'Habitat 67 ▶



Valorisation du patrimoine, amélioration du confort des logements ou réduction de la facture de chauffage ! Ne passez pas à côté, le Conseil Départemental peut peut-être vous aider.

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur et vous souhaitez valoriser votre patrimoine ou améliorer le confort énergétique de votre logement de plus de 15 ans ? Le Programme d'Intérêt Général (PIG) Rénov'Habitat 67 peut vous apporter des réponses concrètes et vous offrir l'opportunité de réaliser votre projet !

Déjà 1 745 logements réhabilités dans le Bas-Rhin entre 2012 et 2016 qui ont pu obtenir 50 à 70 % de subvention pour leurs travaux ! Alors pourquoi pas vous ?

Reconduit jusqu'en 2020, le PIG Rénov'Habitat a pour objectif d'accompagner financièrement et techniquement les propriétaires qui engagent des travaux de rénovation de leur logement. Les travaux visés sont plus particulièrement les travaux qui permettent de baisser spectaculairement la facture de chauffage, surtout si le logement est un bien mal isolé construit avant 1975. D'autres travaux sont également financés par le PIG Rénov'Habitat. Attention : ces démarches doivent être effectuées **AVANT** de commencer tous travaux !

Des bureaux d'études sont missionnés gratuitement par le Conseil Départemental pour assister les propriétaires dans toutes les phases de leur projet, du choix des travaux à effectuer au dépôt de la demande de subvention, en passant par l'élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides mobilisables.

URBAM Conseil

Tel : 03.29.64.45.16. - Mail : pig67@urbam.fr

Rappels ...

comette
votre transport à la demande

Un service 100 % Com Com
Depuis 2013, le transport à la demande est organisé par la collectivité, avec un service et un chauffeur dédiés au service.

Qui dessert le territoire de Marmoutier-Sommerau
Suite à la fusion avec la communauté de communes de la région de Saverne, le territoire de Marmoutier-Sommerau est désormais couvert, vous pouvez circuler avec Comette dans nos 35 communes !

Comment faire ?

- Il suffit de composer le **03 88 71 78 82** et vous serez directement mis en relation avec le conducteur, M. Patrick MOHR.
- Vous réservez votre course au plus tard à 18 h la veille du départ, du lundi après-midi au samedi matin, avec des horaires qui privilégient un fonctionnement de type 8 h - 12 h et 14 h - 18 h.
- Le jour J tenez-vous prêt 5 minutes avant l'heure prévue, le véhicule vient vous chercher à l'adresse convenue.
- À la montée dans le véhicule, achetez ou présentez votre titre de transport et le conducteur vous amènera jusqu'à votre destination.

Bonne route avec Comette !

TARIFS
Les tarifs restent les mêmes !
Carnet de 10 tickets : 25 €
et ticket unitaire : 3 €

comette
votre transport à la demande

03 88 71 78 82

Comette dessert les 35 communes du territoire de la communauté de communes de Marmoutier-Sommerau.

Bonne route avec Comette !

Grand Est
ALSACE TRIMOSINE ANTOINE LOUISINE

SROSACE
La fibre optique en Alsace

LA FIBRE OPTIQUE EST ARRIVÉE
Réunion Publique Très Haut Débit Fibre

LE MARDI 30 JANVIER 2018 A 19H00
SALLE POLYVALENTE
RUE ALMEND
REINHARDSMUNSTER

Avec le soutien de
Plan France Très Haut Débit

Infos en vrac

Ouverture de la mairie :

L'accueil du public a lieu :

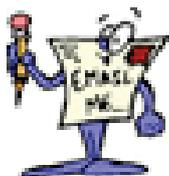
Lundi de 18 h à 20 h & Jeudi de 14 h à 18 h

En cas d'impossibilité durant ces horaires, il y a possibilité de prendre rendez-vous par mail :

mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

ou par téléphone 03 88 91 20 87

Infos aux habitants par courriel :



Les personnes souhaitant être informées par courriel des communications de la mairie peuvent faire parvenir leurs coordonnées e-mail à l'adresse internet de la mairie :

mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr



Fermeture de fin d'année :

Le secrétariat sera fermé **du mardi 02 janvier au vendredi 5 janvier inclus**.

Inscription sur la liste électorale :



☞ Les personnes déjà inscrites, n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à effectuer.

☞ Pour les jeunes de 18 ans ayant effectué le recensement militaire, l'inscription est automatique.

☞ Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire : elle fait l'objet d'une démarche volontaire, en mairie, à effectuer avant la fin de l'année.

A cet effet, une **permanence** sera assurée en mairie **le samedi 30 décembre de 10h à 12h**, pour enregistrer les dernières inscriptions. Ces dernières figureront sur la liste électorale dès 2018.



Cours de cuisine :

Les cours de cuisine de Michel Jaeckel reprendront en janvier. Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat de la mairie : 03 88 91 20 87

...Ont participé à la déco du salon du vin :



Née d'un besoin croissant de demandes de particuliers ou de professionnels pour les aider à organiser, planifier, gérer et sublimer leurs événements, la société Par'Fête a pour vocation la conception et la création de votre projet.

Que vous ayez besoin d'une recherche de lieu, d'une décoration et mise en scène, d'un régisseur pour votre inauguration, lancement de produit, fête de CE, pour un anniversaire ou plus spécifiquement pour un mariage (wedding planner), Par'Fête est votre solution.

Forte de bientôt 10 ans d'expérience, nous mettons notre savoir faire et notre carnet d'adresse au service de l'organisation complète ou partielle de votre projet.

Par'Fête sera votre interlocuteur privilégié pour faire de votre événement un moment unique à votre image. www.par-fete.fr

Stéphanie Schott 06 63 35 75 96

contact@par-fete.fr

...et ...l'atelier floral :



Atelier Floral
Création Artisanale

Patricia Metzmeier-De Cesaris
Fleuriste

Arrangements fleurs de soie
14, rue de l'Ermitage - 67700 SAVERNE

Tél: 07 70 75 24 08 pour RDV



Exposition de peintures d'Art

☎ : Mairie de Thal-Marmoutier – 2 rue du Mosselbach - 67440 THAL-MARMOUTIER

☎ : 03.88.91.20.87 -- @ : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Site : www.thal-marmoutier.fr



CALENDRIER 2018



DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
14 Janvier	Présentation des vœux	L'équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
17 février	Cours de taille arbres fruitiers	Arboriculteurs	Stade municipal
15 février	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
23 février	Sur les traces de Marco Polo Voyage à vélo de 20 mois	Bibliothèque	Mille-Club
10 mars	Moules Frites	Club de badminton	Salle Jeanne d'Arc
22 avril	Fête des aînés	l'Equipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
09 mai	Don du sang	Donneurs de sang	Reinhardsmunster
19 mai	Loto bingo	ASC BROTSCH	Salle Jeanne d'Arc
9 10 juin ou 16 17 juin	Inauguration de l'aire de jeux, en alternance avec le 30 ^{ème} anniversaire du Brotsch	l'Equipe municipale ASC BROTSCH	Aire de jeux A définir
24 juin	Fête patronale et vente de pâtisserie	Conseil de Fabrique et Chorale Ste Cécile	Salle annexe à l'église
08 Juillet	Brocante, marché aux puces	ASC Brotsch	Rues de Thal
13 juillet	Fête nationale	L'Equipe municipale & Ass. Salle Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc
02 août	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
14 novembre	Don du sang	Donneurs de sang	Reinhardsmunster
23, 24 & 25 novembre	Salon des vins	L'Equipe municipale & Ass. Salle Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc

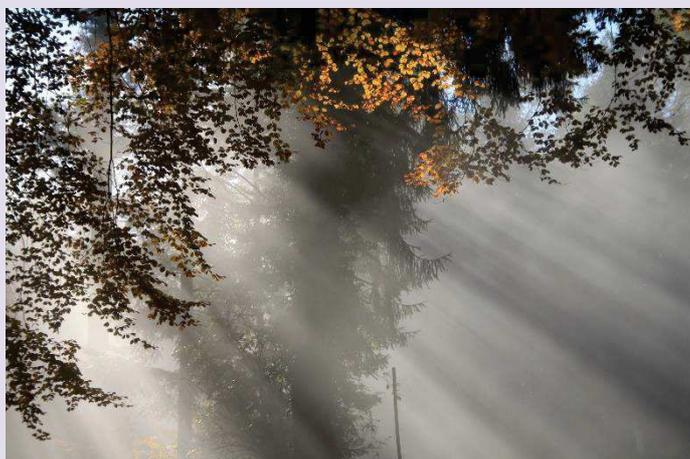
Et...pour des informations en direct...[navigatez sur le site www.thal-marmoutier](http://www.thal-marmoutier)



Joyeuses
Fêtes



Bonne Année 2018



*Le Maire, les Adjointes, les Membres du Conseil Municipal
vous souhaitent de Joyeuses Fêtes
vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2018
et invitent l'ensemble de la population aux vœux du Maire
dimanche 14 janvier à 16 h à la salle Jeanne d'Arc*